

LA PRESSE



PRÉSIDENTIELLE 2012

PIERRE FOGLIA
UN ROMAN,
JE VOUS DIS
PAGE A18



REPOS POUR
LE MAIRE,
RÉPIT POUR LES
CONTRIBUABLES?

Alors que Gérald Tremblay annonce qu'il prend « quelques jours de repos », son bras droit remet en question la hausse de l'impôt foncier.

PAGES A2 ET A3

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE



« CONSORTIUM » DE
TRAFIQUANTS DÉMANTELÉ
L'UNION FAIT
LA FORCE

Les groupes criminels s'entraident de plus en plus. Les corps policiers aussi.

L'ANALYSE DE DANIEL RENAUD
PAGES A6 ET A7

PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE



LA PRESSE EN HAÏTI
« ON NE S'ATTENDAIT PAS
À CE QUE ÇA FRAPPE AUSSI FORT. »

Une semaine après le passage de Sandy, l'aide se fait toujours attendre sur la côte sud de l'île.

PAGE A23

PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE



FANNY BRITT
JANE, LE RENARD ET MOI

LIRE POUR
SURVIVRE À LA
MÉCHANCETÉ

LECTURE

ILLUSTRATION ISABELLE ARSENAULT, COLLABORATION SPÉCIALE

COMMISSION
CHARBONNEAU
« C'ÉTAIT LA
CULTURE DE
L'ENTREPRISE. »

Le copinage entre les entrepreneurs et les fonctionnaires était généralisé, selon Luc Leclerc.

PAGE A5

LINO
ZAMBITO
CONTREDIT
MARTIN
DUMONT

PAGE A5



Martin
Dumont



GEORGES ST-PIERRE

RENAÎTRE À MONTRÉAL

Pour son retour à la compétition, le champion de l'UFC retrouve la forme et la motivation dans la métropole.

SPORTS

PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE



ALAIN DUBUC

INTÉGRITÉ: PARTIR DU BON PIED

PAGE A21

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE

Le maire Tremblay est parti se reposer. À bord d'un yacht?

Venez voir mon blogue! www.lapresse.ca/laporte



L-V 621 924 987 651



RBC Banque Royale

Les meilleurs services bancaires en ligne,*
une fois de plus.

Banque en direct : au premier rang depuis 2007¹

Un Centre d'expertise unique en son genre

Garantie de sécurité à 100 %²

Vous voulez en obtenir plus en ligne ? Rendez-vous au www.rbcbanqueroyle.com

Une banque de conseils pour vous guider.™



© / ™ Marque(s) de commerce de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada. © 2012 Banque Royale du Canada. * Récentes distinctions : Globe Finance, novembre 2011 – Meilleur fournisseur de services bancaires en ligne pour les consommateurs en Amérique du Nord; Forrester Research, Inc., Classement 2011 des sites Web bancaires sécurisés, banques canadiennes – Première place au Canada pour l'efficacité des ventes en ligne, première place en Amérique du Nord pour la confiance et la recherche et meilleure banque au Canada pour les applications en ligne; et selon la 3^e édition de l'évaluation scorCard de Survivior portant sur les services bancaires en ligne – première place au palmarès des services bancaires en ligne au Canada. ¹ Selon Forrester Research, Inc., première place au classement 2011 des sites Web bancaires sécurisés (décembre 2011). ² Remboursement intégral des opérations non autorisées dans RBC Banque en direct. Pour obtenir toutes les précisions, consultez la Convention d'accès électronique de RBC.

GÉRALD TREMBLAY AU REPOS

En cas de démission du maire, Jane Cowell-Poitras dirigerait Montréal

KARIM BENESSAIEH

S'il veut éviter une élection partielle à la mairie, Gérald Tremblay doit attendre minuit ce soir pour démissionner, soit 12 mois avant le prochain scrutin général prévu le 3 novembre 2013.

Les Montréalais se retrouveraient alors techniquement dirigés par une conseillère de Lachine peu connue, Jane Cowell-Poitras, qui a été désignée mairesse suppléante lors de la séance du conseil municipal de septembre dernier. En politique municipale depuis 1998, elle est conseillère associée au développement social, à la famille et aux aînés. Il a été impossible de lui parler hier.

Le processus pour remplacer un maire démissionnaire est décrit dans les moindres détails dans la Loi sur les

élections et les référendums dans les municipalités. Ce sont les articles 335 et 336, en particulier, qui font office de bible en cas de départ du maire.

On y apprend que M^{me} Cowell-Poitras ne serait probablement pas longtemps en poste. Le conseil municipal doit, au maximum 30 jours après que le greffier a été informé du départ du maire, tenir un scrutin secret. Les conseillers seraient alors appelés à élire un des leurs – il est impossible de porter à la mairie quelqu'un de l'extérieur. Ce vote pourrait avoir lieu dès le 13 novembre prochain, car une assemblée extraordinaire a été convoquée hier pour adopter le budget 2013.

Le conseiller élu proviendrait selon toute vraisemblance du parti de Gérald Tremblay, Union Montréal, qui détiendrait alors 34 des 64 sièges. En cas d'égalité, ce serait le président du conseil, Harout Chitilian, élu sous la bannière d'Union Montréal, qui serait appelé à trancher.

Le conseil municipal peut également décréter la tenue d'une élection partielle. Cette décision devra alors être prise dans les 15 jours de l'avis de vacance.

L'autre mécanisme de destitution, bien connu notamment des citoyens de Mascouche, est l'absence du maire des débats du conseil pendant plus de 90 jours. Comme le maire Tremblay a assisté à la séance du conseil le 30 octobre dernier, il devrait alors se présenter à l'assemblée prévue après le 28 janvier 2013.



PHOTO FOURNIE PAR UNION MONTRÉAL

Jane Cowell-Poitras, d'Union Montréal, conseillère municipale à Lachine.

SOMMAIRE

Amusez-vous!	AFFAIRES 11	Horaire télévision	ARTS 8
Astrologie du jour	AFFAIRES 10	Loteries	A 16
Bourses	AFFAIRES 7-8	Monde	A 19 et 23-24
Débats	A 20 à 22	Petites annonces	AFFAIRES 4 et 9
Décès	AFFAIRES 10	Sudoku	AFFAIRES 4

Météo

Nuageux avec averses, vents de l'ouest. Maximum 7, minimum 3. AFFAIRES 9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?

nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?

commentaires@lapresse.ca



CORUM

LA CHAUX-DE-FONDS · SUISSE



Montre à remontage automatique linéaire, boîtier en or rouge 18 carats avec côtés et fond saphir.

Premier mouvement CORUM automatique de forme baguette en or gravé.



www.corum.ch



CHÂTEAU D'IVOIRE

JOAILLIERS

MONTREAL • 2020 RUE DE LA MONTAGNE, 514 845 4651

SANS-FRAIS | 888 883 8283

WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM

IMPÔT FONCIER

PORTE OUVERTE À L'ANNULATION DE LA HAUSSE

Critiqué de toutes parts, sommé de s'expliquer, le maire Gérald Tremblay, qui se disait jusqu'ici en santé, a décidé hier de prendre quelques jours de repos. En son absence, le président du comité exécutif, Michael Applebaum, a évoqué la possibilité de renoncer à la hausse de l'impôt foncier annoncée mardi et très mal accueillie par les Montréalais.

103 MILLIONS

Le manque à gagner de la Ville en cas de gel de l'impôt foncier

GÉRALD TREMBLAY AU REPOS



KARIM BENESSAIEH

Quelques heures après que le maire Gérald Tremblay a annoncé qu’il prenait « quelques jours de repos », son bras droit, Michael Applebaum, a remis en question la hausse d’impôt foncier de 3,3 % prévue en 2013.

En point de presse hier, le président du comité exécutif de la Ville de Montréal a reconnu que les contribuables sont « frustrés » par cette nouvelle hausse du fardeau fiscal. Son annulation forcerait la Ville à faire une croix sur 103 millions de dollars. « Je comprends que les payeurs de taxes sont frustrés par ce qu’ils voient, de ce qui se passe à la commission Charbonneau. Je suis un élu, je suis ici pour écouter la population. J’ai demandé hier à mon directeur général, avec

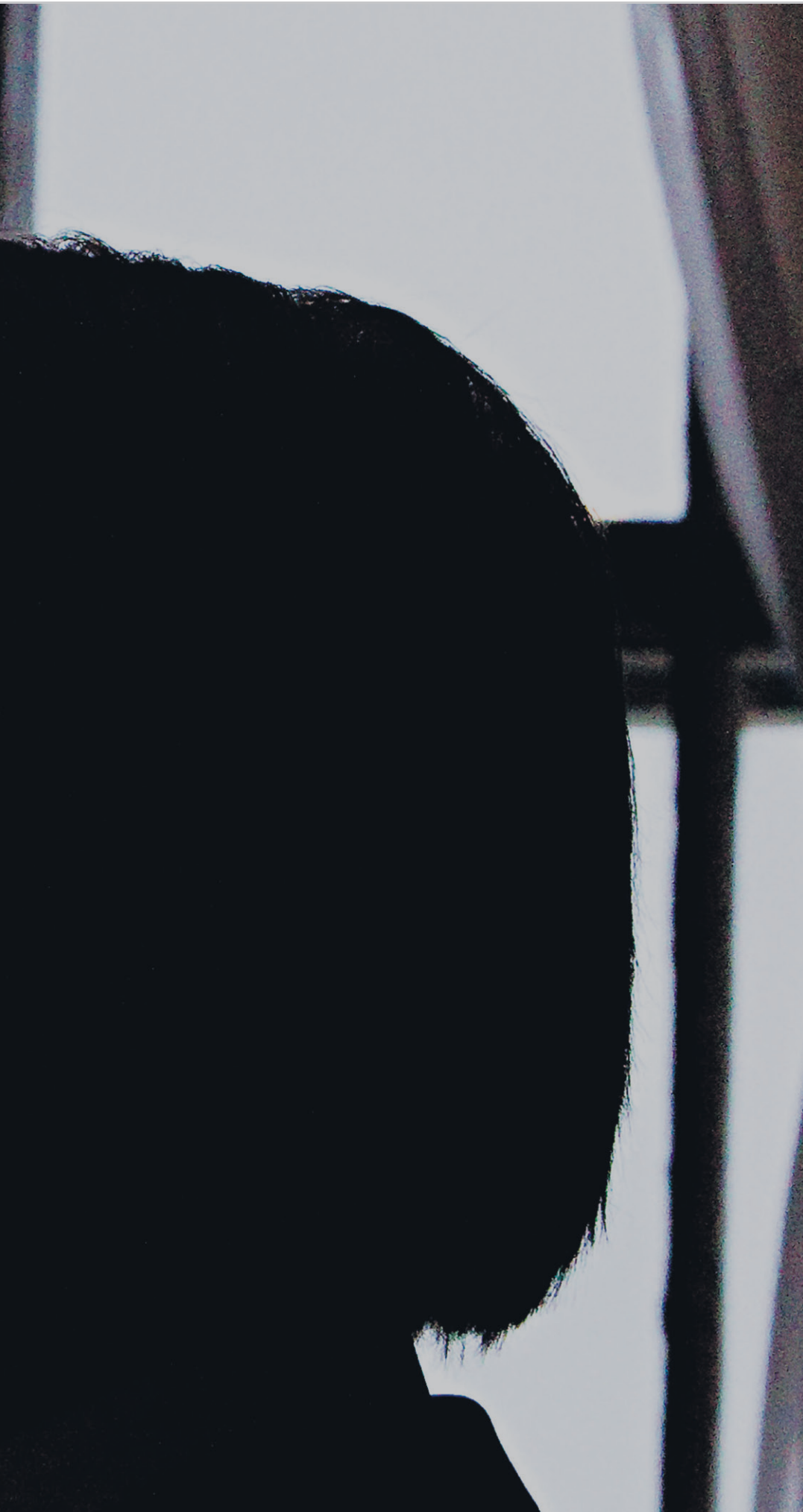
le responsable des finances, de commencer à me préparer différents scénarios. » Interrogé par les journalistes, il n’a pas rejeté l’option d’annuler complètement la hausse annoncée mardi lors du dépôt du budget. « Est-ce qu’il y a une autre façon de présenter le budget qui va être mieux acceptée par la population ? Une chose est importante, il faut continuer à donner une qualité de service convenable. Je peux toujours, comme président du comité exécutif, modifier le budget et proposer des changements au conseil municipal. » Il s’attend à recevoir une recommandation à ce sujet « dans les prochains jours ». Une assemblée extraordinaire a été convoquée le 13 novembre pour l’adoption du budget. Deuxième fois depuis 2005 L’opposition a accueilli cette déclaration comme une « bonne nouvelle », tout en y voyant « une tentative de diversion ». « J’étais ce matin aux audiences de la commission des finances, qui étudie le budget, il n’en a jamais été

question », a souligné la chef de l’opposition, Louise Harel. Le chef de Projet Montréal, Richard Bergeron, a rappelé qu’il avait qualifié d’« indé- » « Je comprends que les payeurs de taxes sont frustrés par ce qu’ils voient, de ce qui se passe à la commission Charbonneau. » — Michael Applebaum, président du comité exécutif

cente » cette hausse de 3,3 %. Il estime que la portion réservée au fonds de l’eau, soit 1,2 %, peut être facilement radiée puisque les projets sont paralysés en attendant l’adoption d’une nouvelle loi sur les pratiques frauduleuses dans l’industrie de la construction (« loi 35 »). Il a rappelé qu’en 2006, l’administration Tremblay avait fait marche arrière après avoir annoncé une hausse du fardeau fiscal bien qu’elle ait promis un gel en campagne électorale.

Au maire de décider M. Applebaum a par ailleurs tenu à minimiser l’absence du maire Tremblay, qui a annoncé qu’il ne retournerait à l’hôtel de ville que lundi prochain. C’est son attachée de presse, Martine Painchaud, qui a confirmé la nouvelle sur Twitter en milieu de journée hier. Aucune autre information n’a filtré. « C’est normal, il n’y a rien là. Il a le droit de prendre quelques jours de repos, comme la fin de semaine, quand il part en mission à l’extérieur. On va continuer de gérer la Ville correctement. » Le maire devrait-il démissionner ? « C’est à lui de prendre sa décision », a répondu le numéro 2 de la Ville. Dans la tourmente de la commission Charbonneau, il a par ailleurs réitéré son intention de récupérer les sommes détournées. « On va faire tout ce qu’on peut pour aller chercher cet argent-là, des poursuites pour récupérer l’argent qui a été volé à nos contribuables. »

Les maires de banlieue claquent la porte En matinée, une nouvelle tuile s’est abattue sur l’administration Tremblay. Les maires des villes de banlieue de l’agglomération de Montréal ont claqué la porte des audiences de la commission des finances. Menés par le maire de Westmount, Peter Trent, qui est également vice-président de la commission des finances, chargée de passer en revue le budget, les 15 maires de l’Ouest-de-l’Île et de Montréal-Est ont annoncé qu’ils ne voulaient pas être associés à cet exercice. Ils dénoncent essentiellement la hausse du fardeau fiscal et le peu de résultats tangibles pour diminuer les coûts des régimes de retraite. « Je ne veux pas être celui qui cautionne une chose semblable, a expliqué le maire Trent. Et le fait que M. Applebaum ait changé son fusil d’épaule ne changera pas notre position. » Le geste des maires de banlieue est essentiellement symbolique: ils ne détiennent que 13 % des votes au conseil d’agglomération et ne peuvent empêcher l’adoption du budget.



Un homme et son parti



Le maire Gérald Tremblay se repose jusqu’à lundi. Hier, son bras droit, Michael Applebaum, a dit: « C’est normal, il n’y a rien là. » Rien là. La Ville est virée à l’envers, les citoyens sont révoltés devant le déballage de scandales à la commission Charbonneau, mais « il n’y a rien là ». Il faut être déconnecté de la réalité. On a eu droit au même aveuglement à Laval. « Il n’y a pas de crise », a dit un membre du comité exécutif quand le maire Vaillancourt a annoncé qu’il se « retirait temporairement pour des raisons de santé ». Un autre qui se repose. Pauline Marois accentue la pression sur le maire Tremblay. Elle va bientôt l’appeler pour qu’il s’explique. Quand le premier ministre t’appelle pour que tu réfléchisses à ton avenir, ça veut dire que les carottes sont cuites. Marois n’est pas la seule à le pousser vers la sortie. Le ministre responsable de la métropole, Jean-François Lisée, a dit que le « statu quo est intolérable » et le ministre des Affaires municipales, Sylvain Gaudreault, est horrifié par les révélations « hallucinantes » – c’est son expression – qui éclaboussent la Ville. Lui aussi demande au maire de réfléchir. Sa situation est intenable. Pourra-t-il résister et s’accrocher au pouvoir ? J’en doute. La question n’est plus s’il va partir, mais quand. Sauf que son départ – s’il part – ne changera pas grand-chose, car son parti, lui, va rester au pouvoir jusqu’aux élections de novembre 2013. Encore un an, une éternité en politique. Le maire est devenu le symbole de la corruption. Les allégations de la commission Charbonneau sont graves. Qu’il ait su ou non que son parti, Union Montréal, recevait 3 % de la valeur des contrats, que l’argent passait entre les mains de la mafia et qu’il y avait tellement d’argent sale que le coffre-fort ne fermait pas ne change plus grand-chose. Il sait ou il ne sait pas ou il ne sait pas s’il sait, ou tous ces scénarios d’aveuglement volontaire, de Ponce Pilate ou de corrompu ont été brassés et rebrassés jusqu’à l’écoeurement. Attendons les témoignages des poids lourds devant la commission Charbonneau, ceux qui étaient aux premières loges de la corruption, comme Bernard

Trépanier, directeur du financement d’Union Montréal, ou Frank Zampino, président du comité exécutif, tous deux accusés de fraude, complot et abus de confiance. Eux nous diront peut-être si le maire savait ou non. Si la Commission les convoque, évidemment. Une chose est certaine, la crédibilité du maire frôle le zéro absolu. Selon un sondage Léger Marketing publié hier, à peine un Montréalais sur dix veut que le maire reste en poste. Et 83 % affirment que la hausse de taxes de 3,3 % décrétée mardi est inacceptable. Michael Applebaum a annoncé qu’il était prêt à revoir la hausse. Il a senti le vent de fronde qui souffle sur les contribuables. Une augmentation de taxes, alors que les Montréalais voient des fonctionnaires corrompus défiler devant la commission Charbonneau. Ils ne sont pas fous, les Montréalais. Ils savent que des centaines de millions de dollars ont été engloutis dans la corruption et que le parti du maire a participé à cette gigantesque fraude. Avant que le citoyen se présente avec un couteau entre les dents pour lyncher les élus, Michael Applebaum a annoncé que la Ville était prête à revoir le budget. Une manœuvre désespérée qui en dit long sur le désarroi d’une équipe en déroute. Frank Zampino qui exige que ses frais d’avocats soient payés par la Ville. Ça prend un sacré culot. Il est accusé d’avoir fraudé et fait refaire sa cuisine « sur le bras » pour la coquette somme de 250 000\$, et il veut que les Montréalais paient son avocat ? Pour les contribuables, c’est la cerise sur le gâteau de l’indécence.

■ ■ ■

Mardi, lors de la présentation du budget, le maire était très fébrile. Il s’est énervé lorsque les journalistes l’ont bombardé de questions sur les scandales. Il a dit, en haussant la voix: « Je ne suis pas malade ! » Oui, Gérald Tremblay a besoin de repos, mais les Montréalais aussi en ont besoin et ce repos passe par le départ du maire. Et l’annulation de l’immorale hausse de taxes.

Pour joindre notre chroniqueuse: mouimet@lapresse.ca

MAROIS PARLERA BIENTÔT À TREMBLAY

QUÉBEC — Pauline Marois dit avoir « envoyé quelques messages » au maire de Montréal, Gérald Tremblay, afin qu’il s’explique. Il devrait bientôt répondre à sa demande. « J’aurai l’occasion de lui parler dans les prochains jours », a indiqué la première ministre hier, après une cérémonie pour souligner le 25^e anniversaire de la mort de René Lévesque. La décision de M. Tremblay de prendre quelques jours de repos a été bien accueillie à Québec. « Je salue cette décision, comme je l’avais fait dans le cas du maire Vaillancourt », a indiqué Sylvain Gaudreault, ministre des Affaires municipales. Selon lui, cela va « faire baisser la tension ». « On va suivre cela avec intérêt, a-t-il ajouté. J’imagine qu’en début de semaine prochaine, ou dans quelques jours, il va nous faire part de ce qui arrivera pour la suite des choses. » Jean-François Lisée, ministre responsable de la métropole, partage son opinion. « Nous avons demandé depuis plusieurs jours au maire de Montréal de réfléchir. C’est ce qu’il fait. Alors, on va lui laisser son espace de réflexion », a-t-il dit. — Paul Journet

Faites vite!
JUSQU'AU 11 NOVEMBRE

iPhone 4S

À 0\$, c'est le meilleur moment de l'attraper.



iPhone 4S 16 Go

0\$*

Avec entente de 3 ans
et forfait ou options de
50 \$ ou plus par mois

649\$ Sans entente

Aucuns
frais de mise
en service

– Optez pour la tranquillité d'esprit

Nouveau forfait
Double Flex

- 150 minutes d'appel flexibles au Québec
- 1 Go de données flexibles†
- Appels provinciaux ILLIMITÉS en soirée (dès 18 h) et le week-end‡
- Messages texte, photo et vidéo ILLIMITÉS**

Messagerie
vocale
et afficheur
INCLUS

Visitez telusmobilite.com/offreiPhone

iPhone

TELUS 85^e

Pour en savoir davantage, passez nous voir à une boutique TELUS, chez un détaillant autorisé ou chez l'un de nos marchands participants ou appelez au 1-866-264-2966. Tous les détails à telusmobilite.com

► FUTURE SHOP

BEST BUY

Walmart

ASTRÂL

BOUTIQUES TELUS ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

MONTREAL

Carrefour Angrignon
Centre Eaton
Centre Rockland
Fairview Pointe-Claire
Galeries d'Anjou
Place Alexis Nihon
Place Versailles
Place Vertu
950, rue Sainte-Catherine Ouest
4202, rue Saint-Denis
6146, boul. Henri-Bourassa Est

Normand Nadeau Communications
1678, av. Mont-Royal Est
Normand Nadeau Communications
1531, rue Notre-Dame Ouest
Communications MOBILENET Inc.
5165, ch. Queen-Mary, local GR-2
Globe Mobilité
6652, rue Saint-Hubert
Saint-Laurent
La Zone SCP
785, boul. Décarie
PC Page Communication Inc.
3832, boul. Côte-Vertu

LAVAL ET RIVE-NORD

Boisbriand
Faubourg Boisbriand
Blainville
Digital Communication Inc.
9, boul. de la Seigneurie, local 7
Lachute
Carrefour Argenteuil
Laval
Carrefour Laval
Laval Est (aut. 19/aut. 440)
Proxi Télécom Inc.
1662, boul. Saint-Martin Ouest
SRAD Communications Inc.
2995, boul. Dagenais, local D

Repentigny
Galeries Rive Nord
Rosemère
Place Rosemère
St-Jérôme
Carrefour du Nord
Terrebonne
Galeries Terrebonne

RÉGIONS

Berthierville
Technicomm
760, rue Notre-Dame
Drummondville
Alto Communication
400, boul. Saint-Joseph
Notre-Dame-des-Prairies
Multicom Communication 2000 Inc.
159, boul. Antonio-Barrette
Saint-Jean-sur-Richelieu
Cellulaire Plus
Carrefour Richelieu
600, rue Pierre-Caisse

Saint-Hyacinthe
Cellulaire Plus
3400, boul. Laframboise
Sorel-Tracy
Promenades de Sorel
Victoriaville
La Grande Place des Bois-Francis

RIVE-SUD

Promenades Montarville
Promenades Saint-Bruno
Brossard
Mail Champlain
Quartier DIX30
Candiac
D2 Technologie Inc.
69, ch. Saint-François-Xavier
Sainte-Julie
Alto Communication
1999, rue Nobel, local 15
Salaberry-de-Valleyfield
D2 Technologie Inc.
1, rue Dufferin

*Offre valable jusqu'au 11 novembre 2012. Le prix courant avec une entente de 3 ans est de 799\$. †Des frais de 5\$/Mo s'appliquent à la transmission de données en itinérance aux États-Unis. Les frais qui s'appliquent à la transmission de données en itinérance à l'extérieur du Canada et des États-Unis varient d'une zone à l'autre. Des frais de 1,50 \$/min s'appliquent à la transmission de la voix en itinérance aux États-Unis. Ces frais varient d'un pays à l'autre à l'extérieur du Canada et des États-Unis. Des frais de 2¢/Mo s'appliquent à l'utilisation de données excédentaires. Ce forfait ne peut être jumelé à aucun autre forfait de transmission de données. Branchement comme modem inclus. Ne comprend pas l'accès au BlackBerry Enterprise Server. Les données additionnelles sont facturées par mégaoctet et arrondies au Ko près (1 Mo = 1 024 Ko). L'utilisation de données excédentaires est soumise à une limite mensuelle de 10 Go. ‡Les appels provinciaux sont ceux effectués du Québec vers tout autre endroit au Québec. Du lundi au vendredi de 18 h à 7 h et du vendredi 18 h au lundi 7 h. **Messages des services Privilège et par souscription en sus. Des frais additionnels de 15¢ s'appliquent à chaque message texte (ou pièce jointe) envoyé à l'extérieur du Canada et des États-Unis. Des frais de 60¢ sont facturés pour chaque message texte envoyé ou reçu en itinérance mondiale. TELUS, le logo TELUS et telusmobilite.com sont des marques de commerce utilisées avec l'autorisation de TELUS Corporation. Le logo Apple et iPhone sont des marques de commerce de Apple Inc. Les images d'écran sont simulées. © 2012 TELUS.

Une culture de proximité qui dure « depuis des générations »

Luc Leclerc présente son « expertise » de la manipulation des contrats

BRUNO BISSON

L'ingénieur à la retraite de la Ville de Montréal Luc Leclerc a fait étalage de son « expertise » dans la manipulation des données, qui lui a permis de gonfler les coûts de centaines de contrats de voirie et de toucher des pots-de-vin et des faveurs excédant 500 000 \$, entre 2000 et 2009.

Au deuxième jour de son témoignage devant la commission Charbonneau, hier, l'ex-gestionnaire de projets a affirmé qu'il « aurait été difficile » pour ses supérieurs de détecter les quantités de matériaux fictifs, les heures de travail jamais faites ou les mètres carrés de trottoirs qu'il ajoutait parcimonieusement aux contrats qu'il gérait. L'ingénieur touchait en échange environ 25 % des sommes qu'il parvenait à faire payer aux firmes de construction par son employeur, la Ville de Montréal.

Son « expertise » lui permettait de déterminer les « zones grises » dans chaque contrat, où ses délicates manipulations de données pouvaient passer inaperçues.

« Il faut être logique et constant », a-t-il expliqué hier. Par exemple, il ne poussait pas ces manœuvres jusqu'à « inventer des choses » pour



À son arrivée à la Ville de Montréal, en 1990, Luc Leclerc, ingénieur maintenant à la retraite, a dit avoir été « estomaqué » de la proximité des rapports existant entre les entrepreneurs qui réalisaient des contrats et les fonctionnaires qui encadraient la réalisation des ouvrages.

gonfler le coût de réalisation des contrats. « J'ai beau avoir une conscience élastique, l'élastique ne se rendait pas jusque-là. »

Culture d'entreprise

À son arrivée à la Ville de Montréal, en 1990, M. Leclerc a dit avoir été « estomaqué » de la proximité des rapports existant entre les entrepreneurs qui réalisaient des contrats et les fonctionnaires

qui encadraient la réalisation des ouvrages.

Il a raconté une anecdote qui s'est déroulée peu avant Noël, moins de six mois après son arrivée. « On est en train de travailler à nos contrats, dans l'atelier, quand il y en a un qui dit à la gang: "Venez-vous-en, mettez vos manteaux, on s'en va dehors." »

Devant la porte de l'immeuble les attendait une camionnette, bien identifiée

au nom d'une entreprise de construction. Dans la caisse du camion, des cadeaux pour tout le monde. Dans les semaines avant Noël, le manège se répétait tous les jours ou presque. Et même deux ou trois fois par jour.

« C'était la culture de l'entreprise, a dit M. Leclerc. Ça faisait des générations, je pense, que ça se faisait comme ça. »

Autojustification

Ce climat de copinage généralisé et les compressions faites dans le personnel de la division de voirie, dans les années 90, ont encore accentué la proximité des entreprises et des professionnels de la Ville, a-t-il soutenu. Cela a créé le contexte favorable à l'éclosion des « cartels » d'entrepreneurs, à partir de la fin des années 90.

À maintes reprises, l'ingénieur a défendu la « logique » de son système qui permettait parfois de réaliser plus rapidement des travaux de voirie encombrants, de clore un chantier malgré un léger dépassement de coûts injustifiable, en notant les pertes des entrepreneurs, et en leur promettant une compensation future sur d'autres contrats, qu'il a qualifiée de « plus-value » au lieu d'« extra bidon ».

Ces tentatives d'autojustification de l'ex-fonctionnaire corrompu ont même pris un tour loufoque, par moments: « Les citoyens en ont quand même profité parce qu'on offrait de bons services, malgré les 500 000 \$ que j'ai acceptés. »

« Pour les gens qui restent pris dans la circulation une journée de plus, ça ne fait peut-être pas de différence, mais pour une personne qui n'est pas capable d'accéder à son entrée de garage, deux ou trois jours de moins, ça, c'est important. »

« Je ne sais pas si j'ai été un magicien. Mais je ne pense pas avoir été très secret, non plus. Je m'affichais, j'allais dîner, jouer au golf, je faisais des voyages avec des entrepreneurs, au vu et au su de tous. » — Luc Leclerc

« Et vos supérieurs ne se sont jamais doutés le moindre ment de ce que pouviez faire au niveau des zones grises? », lui a demandé le commissaire Renaud Lachance.

« Ils n'ont jamais cherché à savoir, a dit l'ancien ingénieur. Je ne sais pas si j'ai été un magicien. Mais je ne pense pas avoir été très secret, non plus. Je m'affichais, j'allais dîner, jouer au golf, je faisais des voyages avec des entrepreneurs, au vu et au su de tous. »

« Vous savez, a-t-il conclu, les entrepreneurs non plus n'étaient pas très discrets. J'ai du mal à imaginer que mes supérieurs n'étaient pas au courant de ce que je faisais. »

Zambito doute du témoignage de Martin Dumont

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN ET FABRICE DE PIERREBOURG

Lino Zambito contredit une partie du témoignage de l'ex-organisateur d'Union Montréal, Martin Dumont. Il nie s'être rendu dans les bureaux du parti du maire et en arrive à douter de la crédibilité du reste du témoignage de Dumont.

Mardi, Martin Dumont a égrené la liste des entrepreneurs en construction et

représentants de firmes de génie qui auraient défilé dans le bureau du responsable du financement d'Union Montréal, Bernard Trépanier. Parmi ces visiteurs, l'ex-organisateur dit avoir vu Lino Zambito deux fois en 2005. « Je n'ai jamais rencontré Bernard Trépanier dans les bureaux d'Union Montréal. D'ailleurs, je ne sais même pas où se trouvaient les bureaux. »

Martin Dumont a pourtant avancé avoir « appris à le

connaître un petit peu plus » grâce à ces rencontres aux bureaux du parti. Il a même ajouté que l'ex-entrepreneur « apportait du café parce qu'il savait que notre café n'était pas fameux ».

Il ne connaît pas Dumont

Étonné par cette anecdote caféinée, Lino Zambito insiste: il dit qu'il ne connaît pas du tout cet ex-organisateur. « Quand je l'ai entendu raconter ça, y compris l'anecdote

du café, ça m'a mis comme un doute sur son témoignage, qui m'avait semblé solide jusque-là. »

Lino Zambito assure qu'il n'a aucun intérêt à nier ne s'être jamais rendu aux bureaux d'Union Montréal, lui qui a affirmé que le parti du maire touchait 3 % des contrats. Devant la Commission, il a affirmé qu'il remettait l'argent destiné à Union Montréal à Nicolo Milioto, et non à Bernard Trépanier.

CIMA+ nie aussi

Lino Zambito n'est pas le seul à nier s'être rendu dans les bureaux d'Union Montréal. Les dirigeants de CIMA+ nient y être allés « trois ou quatre fois », comme l'a affirmé Martin Dumont.

« Ces insinuations sont fausses. Nous regrettons que le témoin ait fait cette erreur qui a un impact sur notre réputation », a déploré le président, Kazimir Olechnowicz.



LE MANTEAU
TWEED DOUBLE
BOUTONNAGE
350.00 s.708

Une forme ample à la
garçonne signée French
Connection. Large col châle,
double boutonnage pure
mode. Tweed laine et coton
poivre et sel. 2 à 10.



LA DOUDOUNE
MATELASSÉE
CIRÉE
199.95 s.1341

De la collection Soia&Kyo.
Un essentiel mode pour être
au chaud cet hiver! Col
enveloppant arrondi
surdimensionné, coupe
semi-ajustée, forme allongée
minimaliste. Nylon ciré doublé
duvet et plumes de canard.
Expresso, rouge. Tp.p.m.g.
Rég. 250.00



simons

achats
@simons.ca
en ligne

OPÉRATION LOQUACE



La police a saisi 35 voitures au cours de la journée d'hier, dont une Porsche 911 Carrera 4S (photo ci-dessus). Au total, 103 individus ont été arrêtés lors de cette opération menée par plus de 1000 policiers.



PUISSANT « CONSORTIUM » DE TRAFIQUANTS DÉMANTELÉ

DAVID SANTERRE ET DANIEL RENAUD

La police a démantelé hier un réseau au chiffre d'affaires astronomique de 50 millions de dollars en six mois, composé d'éléments provenant de tous les horizons criminels – motards, gang de l'Ouest, gangs de rue et autres. L'opération, baptisée Loquace, était dirigée par la Sûreté du Québec et regroupait une quinzaine d'autres corps policiers du Québec et de l'Ontario. C'est la plus importante enquête sur le crime organisé depuis l'opération antimotards SharQc. Elle visait un groupe de 128 individus, dont 103 ont été arrêtés. Ces trafiquants travaillaient pour un « consortium » formé de six individus, dont certains sont arrivés de la Colombie-Britannique.

Ces six dirigeants étaient selon la Sûreté du Québec Shane Kenneth Maloney, Larry Amero, Mihale Leventis, Rabi Alkalil, Frédéric Lavoie et Timoléon Psiharis. Certains d'entre eux sont toujours recherchés. Maloney, qui serait le chef, a été arrêté à 5h, dans son luxueux appartement du chemin du Golf, à L'Île-des-Sœurs. L'homme, qui se déplace en fauteuil roulant, serait membre du gang de l'Ouest. Il est coaccusé dans l'affaire de l'enquêteur du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) violemment battu au Mexique en janvier 2011. Selon nos sources,

Maloney aurait pris une partie des activités de chefs du crime organisé irlandais qui ont pris leur retraite. Ses proches et lui ont été vus en compagnie de Gregory Woolley, un ex-membre des Rockers qui en mène large au centre-ville de Montréal et qui se serait allié au parrain déchu, Vito Rizzuto, selon la police. Maloney dirigerait une des plus importantes organisations criminelles au pays, nous a-t-on dit. Son acolyte Larry Amero a été arrêté à la même heure, aussi

au 1000, rue de la Commune Est. L'immeuble est un ancien entrepôt frigorifique, dans le Vieux-Port de Montréal, reconverti en appartements pour millionnaires. De nombreux enquêteurs ont fouillé les lieux. Ils ont saisi des documents et surtout la rutilante Porsche 911 Carrera 4S de Leventis, dans le stationnement. La police a d'ailleurs saisi 35 voitures au cours de la journée. Leventis a déjà été victime d'une tentative de meurtre près de chez lui.

de la place pour les autres. Plusieurs organisations ont mis en commun les contacts qu'elles avaient », explique Jean Audette, directeur général adjoint aux enquêtes criminelles de la Sûreté du Québec. « L'ensemble des organisations criminelles du Québec se servait de ce consortium », a-t-il ajouté. Selon la police, ce gang n'hésitait pas à user de violence pour arriver à ses fins. D'ailleurs, il aurait quelque

feu, 5 silencieux, 104 chargeurs à grande capacité, 63 canons d'armes de poing, plus de 2000 balles de calibres divers, une carabine et 500 g d'explosif de type C-4, volés l'an dernier dans un entrepôt de Sainte-Sophie, dans les Laurentides. Le gang était bien organisé et très prospère. « Ils importaient la drogue au moyen de transporteurs terrestres à travers les États-Unis. Ils avaient l'aide de facilitateurs auprès des cartels mexicains. Ils ont eu un chiffre d'affaires de 50 millions de dollars en six mois. Ils pouvaient distribuer 75 kg de cocaïne par semaine », a expliqué M. Audette. Apparemment, ils n'étaient pas de mèche avec des employés de la douane.

L'organisation aurait eu recours aux services de Steven Angar pour blanchir sa fortune. D'importantes quantités de drogue ont été saisies hier, de même que de l'argent liquide, et six résidences font l'objet d'ordonnances de blocage. Les suspects seront accusés d'importation et de trafic de stupéfiants ainsi que de gangstérisme.

« Ils importaient la drogue au moyen de transporteurs terrestres à travers les États-Unis. Ils avaient l'aide de facilitateurs auprès des cartels mexicains. Ils ont eu un chiffre d'affaires de 50 millions de dollars en six mois. Ils pouvaient distribuer 75 kg de cocaïne par semaine. » — Jean Audette, directeur général adjoint aux enquêtes criminelles de la SQ

à L'Île-des-Sœurs. Membre en règle des Hells Angels de la Colombie-Britannique, il se trouve au Québec depuis plusieurs mois. Il avait été arrêté pour conduite avec les facultés affaiblies après un accident en juillet dernier à Montréal. À l'été 2011, Amero, 35 ans, avait miraculeusement survécu à un attentat au cours duquel l'un de ses amis et trois autres personnes avaient été blessés à Kelowna, en Colombie-Britannique. Une lutte de territoire entre gangs serait à l'origine de cet attentat. Quant à Mihale Leventis, il était absent quand les policiers se sont présentés chez lui,

Parmi les nombreux autres suspects recherchés ou arrêtés, on trouve des membres de gang de rue, comme Vick Paul Sévère, le frère de Lamartine Paul Sévère, tué l'été dernier à Montréal, ainsi que des personnes proches des Hells Angels, tels l'ancien Rocker et prospect Nomad Vincent Lamer, l'ancien prospect de la section de Trois-Rivières, Jessie Kean et le sympathisant de la section de Québec, Alexis Audet. Chiffre d'affaires de 50 millions en 6 mois « Dans les dernières années, il y a eu les opérations Colisée, Axe et SharQc. Ça a laissé

sant arsenal saisi au début du mois d'octobre. Deux hommes âgés de 24 et 28 ans ont été arrêtés et accusés de 150 chefs liés aux armes à feu. Lors de perquisitions qui ont suivi les arrestations, les policiers ont saisi 6 pistolets semi-automatiques, 53 carcasses d'armes à



Notre vidéo

Trafiquants arrêtés : 1000 policiers sur le terrain

Voyez notre reportage à lapresse.ca/loquace

Les bobos
rencontrent
Christiane Charette

LES BOBOS
ce soir 20 h

Avec Marc Labrèche et Anne Dorval
À l'agenda : shopping et pique-nique.
telequebec.tv

OPÉRATION LOQUACE



PHOTOS PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

TROIS
OPÉRATIONS
MAJEURES
AU FIL
DES ANS

DAVID SANTERRE

COLISÉE

Groupe visé : mafia italienne

22 novembre 2006

90 suspects arrêtés
ou recherchés

700 policiers de la GRC
et d'autres corps policiers

SHARQc

Groupe visé : Hells Angels

15 avril 2009

156 suspects arrêtés
ou recherchés

1200 policiers de la SQ
et d'autres corps policiers

LOQUACE

Groupe visé : Consortium
formé par les Hells Angels
et des éléments des mafias
italienne et irlandaise

1^{er} novembre 2012

128 suspects arrêtés
ou recherchés

1000 policiers de
différents corps
policiers du pays

La faculté d'adaptation

DANIEL RENAUD
ANALYSE

La police a utilisé un nouveau mot, hier, pour décrire l'organisation démantelée lors de la vaste opération Loquace: consortium.

Dans la liste des 128 suspects visés, on trouve en effet des individus liés au gang de l'Ouest, aux Hells Angels, au crime organisé traditionnel québécois, aux Rouges et aux autres gangs de rue.

Le phénomène n'est pas nouveau, mais il plus fréquent. Avant que les acteurs qui ont provoqué la chute du clan Rizzuto s'entre-déchirent, en 2011, des sources nous avaient confié que c'était également un consortium formé de différentes cellules de la mafia qui tentait de prendre la place des Siciliens. En juin dernier, les enquêteurs de la division du crime organisé de la police de Montréal ont mené une opération baptisée Fusion, au cours de laquelle ils ont démantelé un réseau d'individus liés au gang de l'Ouest, aux Hells Angels et au clan Rizzuto.

Il y a 15 ou 20 ans, alors que les différents groupes du crime organisé protégeaient jalousement leurs territoires ou leurs activités et que le moindre regard de travers risquait de mettre le feu aux poudres, une telle union aurait été impensable. Mais les temps ont bien changé.

Depuis, il y a eu les opérations Printemps 2001, Colisée et SharQc, qui ont décapité les organisations criminelles les plus importantes. Et chaque fois que la relève de ces organisations tente de combler le vide et de sortir la tête de l'eau, elle est frappée par les policiers, comme ce fut le cas par exemple avec l'opération Carcan, au sud de Montréal, en 2011.

La police ne donne aucun répit au crime organisé, qui doit s'adapter. Faute d'une relève suffisamment nombreuse, constamment harcelés, les groupes criminels, qui veulent continuer de faire de l'argent, doivent s'entraider, se « décloisonner, devenir plus flexibles et mobiles, partager les contacts et les ressources, mais aussi la drogue et les risques », comme l'ont expliqué hier les responsables des principaux corps de police mêlés à l'opération Loquace.

L'union fait la force

Mais si l'union fait la force des criminels dans cette nouvelle réalité, c'est aussi le cas de la police. Oui, les Verts en ont encore parfois contre les Bleus, et les Chapeaux ronds en ont aussi parfois contre les Verts, mais ils sont d'une efficacité redoutable lorsqu'ils décident de faire front commun. Et l'impact est encore plus grand lorsqu'on ajoute les corps de police municipaux, dont les représentants étaient presque

plus nombreux que les journalistes lors de la conférence de presse d'hier.

Depuis Carcajou, les corps de police travaillent main dans la main, on le sait. Ce qu'on sait moins, cependant, c'est qu'ils s'échangent presque quotidiennement des renseignements qui leur permettent d'avoir une excellente vue d'ensemble. C'est probablement pour cette raison qu'il a fallu à peine six mois d'enquête pour frapper l'une des plus importantes cellules du crime organisé au pays. À Montréal, le groupe Éclipse, qui a maintes fois enquêté sur certains des individus arrêtés hier, n'est pas étranger à cette situation. Ajoutons à cela des techniques d'enquête traditionnelles ou les pièges classiques dans lesquels les trafiquants, aveuglés par l'appât du gain, finissent toujours par tomber. La police a porté un grand coup; le crime organisé s'en trouvera sûrement affaibli, mais ce sera de courte durée. Comme la nature, le crime organisé a horreur du vide. On peut être certain que déjà, dans l'ombre, des gens travaillent à faire repousser la tête de l'hydre. Le crime organisé s'adaptera... et la police également.

Pour joindre Daniel Renaud en toute confidentialité, composez le 514- 285-7000, poste 4918



LE TIGUAN

- 1 – Sièges avant rabattables à plat

2 – Banquette arrière rabattable et divisée 60/40, avec trappe d'accès

3 – Banquette arrière coulissante
- 4 – Pour elle

5 – Pour elle

6 – Pour elle
- 7 – Pour elle

8 – Pour elle

9 – Pour lui



Das Auto.

Découvrez tous les petits détails qui font qu'une Volkswagen est une Volkswagen – et personnalisez votre voyage – à vw.ca/enroute.

ACTUALITÉS

Frank Zampino veut refiler la facture de sa défense à la Ville

CHRISTIANE DESJARDINS

Accusé de fraude et d’abus de confiance, Frank Zampino, ex-président du comité exécutif de la Ville de Montréal, veut faire payer sa défense par son ex-employeur, c’est-à-dire les contribuables.

Arrêté et accusé en mai dernier, M. Zampino a demandé, en août, à la Ville de payer sa défense. En septembre, il a reçu une réponse négative du directeur du Service des affaires juridiques.

M. Zampino, qui a été montré du doigt plus d’une fois à la commission Charbonneau dans les derniers jours, continue de clamer son innocence et assure qu’il va « contester vigoureusement les accusations en question et s’attend à être acquitté ».

Soutenant que ce refus est mal fondé en faits et en droit, l’ex-bras droit du maire Gérald Tremblay s’adresse maintenant à la Cour supérieure dans l’espoir d’obtenir un jugement déclaratoire établissant que la Ville doit lui payer des frais judiciaires « raisonnables ». Dans sa cause criminelle, M. Zampino est défendu par M^e Isabel Schurman, une avocate expérimentée.

M. Zampino s’appuie sur l’article 604.6 de la Loi sur les



Frank Zampino lors de son arrestation à sa résidence par des enquêteurs de l’escouade Marteau de la SQ.

cités et villes, qui dit que toute municipalité doit assumer la défense des membres du conseil ou des employés quand la faute alléguée par acte ou omission se serait produite dans l’exercice de leurs fonctions.

L’article signale également que si la personne assume elle-même ou par le procureur de son choix cette défense, la municipalité doit en payer les frais raisonnables.

M. Zampino soutient que les accusations dont il est l’objet entrent dans cette définition d’« allégations d’un acte ou d’une

omission dans l’exercice de ses fonctions ».

M. Zampino est accusé d’avoir comploté avec deux personnes d’une firme de génie-conseil en vue de commettre une fraude, de fraude à l’égard de la SHDM, d’abus de confiance, d’avoir accompli ou omis d’accomplir quelque chose en vue d’aider le fonctionnaire Martial Filion, directeur général de la SHDM, à commettre un abus de confiance. Les faits reprochés se seraient produits entre 2005 et 2008. M. Zampino a été président du comité exécutif de 2002 à 2008.

« Dans la mesure où les chefs d’accusation en question sont compréhensibles, ils suggèrent de façon générale que le demandeur aurait entre autres utilisé sa position de président du comité exécutif dans le cadre du projet Faubourg Contrecoeur pour faire procurer à Construction F. Catania et Associés inc., des informations pour aider cette dernière dans la présentation de soumissions », peut-on lire dans la requête.

M. Zampino, qui a été montré du doigt plus d’une fois à la commission

Charbonneau dans les derniers jours, continue de clamer son innocence et assure qu’il va « contester vigoureusement les accusations en question et s’attend à être acquitté », lit-on encore dans le document.

Tous frais payés

Pour étayer sa demande, M. Zampino donne l’exemple de l’ex-maire de l’arrondissement d’Outremont, Stéphane Harbour, et de deux de ses anciens collaborateurs, Yves Maillot et Jean-Claude Patenaude, qui ont été accusés de fraude à l’égard de la Ville de Montréal, en 2010. La Ville a payé les honoraires de leurs avocats, qui s’élevaient en 2011 à 65 699,17\$.

Le 21 novembre de la même année, le comité exécutif a entériné une résolution autorisant une somme additionnelle de 300 000\$ pour payer les honoraires des trois avocats, M^e Nadine Touma (Harbour), M^e Annie Lahaise (Maillot) et M^e Gilles Doré (Jean-Claude Patenaude).

Le processus est loin d’être terminé puisque l’enquête préliminaire n’a même pas eu lieu encore. Elle doit se tenir en juin prochain.

En ce qui concerne la réponse négative de la Ville, le directeur du contentieux, M^e Benoît Dagenais, aurait répondu que le cas de M. Zampino ne donnait pas ouverture au « régime de protection contre certaines pertes financières liées à l’exercice des fonctions municipales régi par les articles 604.6 et suivants de la Loi sur les cités et villes, et ce compte tenu des principes juridiques applicables ».

Rappelons enfin que, au nombre des coaccusés de M. Zampino dans cette affaire, figurent Bernard Trépanier, ex-argentier du parti Union Montréal, Martial Fillion, ex-directeur de cabinet du maire, Construction Frank Catania, Paolo Catania ainsi que des employés de cette entreprise.

REMBOURSEMENT DE FRAIS JUDICIAIRES

La Cour supérieure a déjà dit non à l’ex-mairesse de Boisbriand

CHRISTIANE DESJARDINS

Avant Frank Zampino, il y a eu Sylvie Berniquez St-Jean. Accusée de fraude, de corruption et d’abus de confiance, l’ex-mairesse de Boisbriand a tenté elle aussi de faire payer par la municipalité les frais d’avocats engagés pour son procès en cour criminelle. La Cour supérieure lui a opposé un non catégorique, en mai dernier.

Selon la Cour, elle n’avait pas démontré qu’elle avait agi dans le cadre de ses fonctions, pour servir la municipalité. « La nature même des accusations portées ici ne laisse pas transparaître l’utilité publique des gestes reprochés, qu’ils soient prouvés ou non », avait estimé le juge Pierre Nollet.

Cette décision a été portée en appel. Mais pour l’instant, elle a renversé l’état

du droit, estime M^e Jean Hétu, spécialisé en droit municipal. Dans une autre cause, la Cour d’appel avait déjà dit que les municipalités devaient payer « sauf exception ». Le juge Nollet a manifestement trouvé l’exception. Et la Ville de Montréal a pris cette décision en considération pour refuser de payer les frais d’avocat de M. Zampino, a confirmé hier M^e Gonzalo

Nunez, relationniste à la Ville de Montréal. La Ville a aussi cessé, en septembre, de payer les frais juridiques de l’ex-maire d’Outremont et de ses deux coaccusés, a-t-il signalé.

Poursuites abusives

L’article 604.5 de la Loi sur les cités et villes a été conçu pour protéger les élus municipaux et les fonctionnaires des poursuites abusives, résume l’avocat. « En théorie », M. Zampino a raison de demander le remboursement de ses frais juridiques. La présomption d’innocence existe et il pourrait être acquitté. S’il est condamné, la Ville aurait une porte de sortie, car elle pourrait exiger un remboursement, comme en fait foi l’article 604.7.

Peut-on parler de poursuite abusive quand c’est le Procureur général qui poursuit ? Mais la question la plus délicate reste celle des frontières du travail de l’élu. Quand l’élu est accusé d’avoir fait modifier un règlement pour favoriser un entrepreneur, est-ce qu’il était dans l’exercice de ses fonctions ?

Ce sont souvent des décisions politiques, croit M^e Hétu. Par les temps qui courent, défendre un élu accusé d’abus de confiance, « ce n’est pas vendable » à la population. Les villes laissent les tribunaux décider.

Une chose est sûre : si la tendance se maintient et que la commission Charbonneau apporte de l’eau au moulin, la future décision de la Cour d’appel sera vivement attendue.



**ATTENTION
DÈS CE SOIR**

Tunnel Louis-H.-La Fontaine et autoroute 20

DU 2 AU 5 NOVEMBRE



FERMETURE DU TUNNEL DIRECTION MONTRÉAL

Fermeture A-20 direction Montréal à partir de la sortie n° 91

L'accès à l'île Charron sera maintenu en tout temps

En cas de conditions météorologiques défavorables, ces interventions pourront être reportées.

FERMETURE VERS MONTRÉAL

X Tunnel et autoroute 20 à partir de la sortie n° 91 – Boul. Industriel / Rue Métropole à Boucherville

FIN DE SEMAINE DU 2 AU 5 NOVEMBRE, de 23 h le vendredi à 5 h le lundi matin

POUR ÉVITER LE SECTEUR

- Entre la Rive-Sud et Montréal, empruntez les ponts Jacques-Cartier, Champlain ou Victoria.
- Entre Longueuil et Montréal, utilisez le métro. Places de stationnement gratuites (P5) près de la station de métro Longueuil.
- En provenance de Québec et de l'est du Québec, prenez l'autoroute 40.



**MOBILITÉ
MONTRÉAL**
CHACUN FAIT PARTIE
DE LA SOLUTION

Transports
Québec

quebec511.info

Si votre solde quotidien moyen est de :	100\$	500\$	1000\$
Exemple de frais de crédit pour un cycle de facturation de 30 jours :	1,60\$	8,01\$	16,03\$

*Termes et conditions de la vente pour le programme de financement : Paiements mensuels égaux, sans intérêt. - achat minimum requis de 499\$ avant taxes pour les appareils électroniques sauf items sélectionnés. Sur approbation d'un contrat avec Accord D Desjardins, ne payez que les taxes au moment de l'achat et les taxes EcoFrais si applicables. Le premier versement mensuel du montant financé est facturé sur le relevé de compte suivant votre achat. Les versements mensuels égaux (moins dans le paiement minimum du de la carte de crédit) sont déterminés en divisant le montant financé par le nombre de mois indiqués dans la promotion retenue. L'intérêt n'est pas appliqué sur le versement mensuel si le paiement minimum du est effectué avant la date d'échéance apparaissant sur l'état de compte mensuel. Dans le cas où les conditions précédentes ne sont pas respectées, l'intérêt annuel applicable sur la carte de crédit du détenteur est alors calculé au taux de 19,5 % annuellement sur les sommes en souffrance. Il n'y a aucuns frais de renouvellement ou d'adhésion. Détails en magasin.

Offre en vigueur du lundi 29 octobre au dimanche 4 novembre 2012. Quantité limitée sur certains articles. Valable pour les produits en inventaire seulement. Non valable aux Galeries du sommeil. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre promotion. Détails en magasin. *EcoFrais inclus.



Brault & Martineau

Pour le meilleur et pour le prix

L'automne s'annonce haut en couleur!

L'événement

SON & IMAGE



TOSHIBA
Téléviseur à écran ACL de 40 po
Résolution pleine HD 1080p, 1 port USB, 1 entrée PC
Livraison gratuite et garantie du fabricant de 12 mois

13⁶⁵\$⁺/mois
OU
491⁵⁰\$⁺
440\$ + EcoFrais de 42,50\$ = 491,50\$



SHARP
Téléviseur à écran ACL de 46 po
Résolution pleine HD 1080p, 1 port USB pour images et fichiers audio, 1 entrée PC
Livraison gratuite et garantie du fabricant de 12 mois

20⁶⁰\$⁺/mois
OU
741⁵⁰\$⁺
685\$ + EcoFrais de 42,50\$ = 741,50\$



SONY
Téléviseur à écran DEL de 55 po
Résolution pleine HD 1080p, conversion 2D à 3D, rétroéclairage DEL, Motion Flow XR 480, 1 entrée PC, application de télécommande pour Android ou iOS
Livraison gratuite et garantie du fabricant de 12 mois

53⁹³\$⁺/mois
OU
1941⁵⁰\$⁺
1893\$ + EcoFrais de 42,50\$ = 1941,50\$



TOSHIBA
Téléviseur à écran DEL de 24 po
Résolution pleine HD 1080p, sortie audio-numérique optique, entrée PC (VGA)
Livraison gratuite et garantie du fabricant de 12 mois

7²⁶\$⁺/mois
OU
261²⁵\$⁺
240\$ + EcoFrais de 12,25\$ = 261,25\$



Panasonic VIERA
Téléviseur à écran plasma de 50 po
Résolution pleine HD 1080p, conversion 2D à 3D, prêt à Wi-Fi (adaptateur requis, en sus), 2 ports USB
Livraison gratuite et garantie du fabricant de 12 mois

28⁹³\$⁺/mois
OU
1041⁵⁰\$⁺
985\$ + EcoFrais de 42,50\$ = 1041,50\$

GRATUITE!
Cette station d'accueil iPod/iPhone ONKYO à l'achat de cet ensemble cinéma maison.
Détails en magasin.



ONKYO
Ensemble cinéma maison
5,1 canaux, récepteur TX-NR609 certifié THX Select 2+, 5 haut-parleurs, subwoofer amplifié 10 po de 120 watts, radio Internet
Livraison gratuite

19⁴²\$⁺/mois
OU
699\$
L'ensemble



Pioneer ELITE
Ensemble cinéma maison
Puissance de sortie de 7 x 80 watts, 2 zones audio, processeur vidéo 1080p, enceintes signées Andrew Jones ing. et subwoofer actif de 100 watts
Livraison gratuite

41⁶⁴\$⁺/mois
OU
1499\$
L'ensemble



SAMSUNG
Ensemble cinéma maison avec téléviseur à écran plasma de 51 po
Puissance de sortie totale de 1000 watts, 5,1 canaux, subwoofer de 8 po, 1 entrée HDMI, haut-parleur satellite
Résolution 720p, port USB permettant la lecture vidéo
Livraison gratuite

23³⁸\$⁺/mois
OU
841⁵⁰\$⁺
793\$ + EcoFrais de 42,50\$ = 841,50\$



SAMSUNG
Tablette électronique
Modèle Galaxy 2, écran de 7 po, système d'exploitation Android 4.0 (Ice Cream Sandwich), 8 Go de mémoire interne, fente pour carte micro SD jusqu'à 32 Go
Garantie du fabricant de 12 mois

13⁹³\$⁺/mois
OU
250⁶⁵\$⁺
18 versements
240\$ + EcoFrais de 1,65\$ = 250,65\$



TOSHIBA
Ordinateur portable
Écran de 15,6 po, processeur Intel core i3-2370M, technologie Hyper Thread®, 6 Go de mémoire vive, disque dur de 640 Go, carte graphique Intel 3000, caméra Web, Bluetooth
Garantie du fabricant de 12 mois

35⁰⁴\$⁺/mois
OU
630⁶⁵\$⁺
18 versements
620\$ + EcoFrais de 1,65\$ = 630,65\$

EVERLIK
Foyer multimédia électrique
Pour téléviseur à écran de 60 po ou moins, couleur espresso, charge maximale de la tablette supérieure de 40 kg (88 lb), étagère ajustable, chaleur et flamme réglables, portes en verre teinté
Livraison gratuite et garantie du fabricant de 24 mois
Télécommande incluse



24⁹⁷\$⁺/mois
OU
899\$

DUOVAC
Aspirateur central

Ultra-silencieux, puissance de 756 air-watts, entièrement fait d'aluminium brossé, système hybride (peut être utilisé avec ou sans sac de filtration), fabriqué au Québec (la meilleure garantie de l'industrie)
Garantie du fabricant de 25 ans sur les pièces et 10 ans sur la main-d'oeuvre



21⁹²\$⁺/mois
OU
789\$

Accessoires à air inclus
Garantie du fabricant de 5 ans

Payez en
36

versements sans intérêt*

jusqu'en novembre 2015 sur les appareils électroniques**

LIVRAISON GRATUITE

7 jours sur 7, même le dimanche!

Dans un rayon de 200 km. Détails en magasin

HEURES D'OUVERTURE:

LUNDI AU VENDREDI 9 H À 21 H • SAMEDI 9 H À 17 H • DIMANCHE 10 H À 17 H

braultmartineau.com

Desjardins partenaire officiel de Brault & Martineau



BROSSARD	450 619-6777	GATINEAU	819 561-5007 • 1 877 755-2555	KIRKLAND	514 697-9228	LASALLE	514 364-6110	SAINT-LÉONARD	514 254-9455
RENTIGNY	450 470-0815	SHERBROOKE	819 562-4242 • 1 800 267-4240	SAINT-HUBERT	450 676-1911	SAINTE-THÉRÈSE	450 430-0555	LAVAL	450 682-2516

POLITIQUE

QUELQUES DONATEURS À L'ASSOCIATION LIBÉRALE DE BOURASSA

Lino Zambito

Infrabec, entreprise de Lino Zambito, a versé 2500 \$ à la caisse électorale de M. Coderre en 2003. À cette époque, les dons des entreprises étaient permis par la loi. Devant la commission Charbonneau, M. Zambito a admis avoir participé à un système de truchage d'appels d'offres à Montréal qui a permis à la mafia, au parti Union Montréal du maire Gérald Tremblay ainsi qu'à des fonctionnaires municipaux corrompus de toucher de généreuses ristournes. L'ex-femme de M. Zambito, Louise Thériault, a fait deux dons totalisant près de 950 \$ en 2007.

Elio Pagliarulo

Elio Pagliarulo, ancien partenaire d'affaires de Paolo Catania dans une entreprise de prêts usuraires, a versé 472,50 \$ à la caisse de l'association libérale fédérale de Bourassa en mai 2007. Devant la commission Charbonneau, la semaine dernière, il a affirmé que l'ancien bras droit du maire Tremblay Frank Zampino a empoché 555 000 \$ en pots-de-vin en lien avec la vente du Faubourg Contrecoeur.

Gino Lanni

Gino Lanni, un des actionnaires de Groupe Séguin (devenu Génius), a donné près de 1000 \$ en 2007 à l'association libérale de Bourassa. Au printemps dernier, Groupe Séguin s'est reconnu coupable d'avoir réclamé des dépenses fictives de 165 000 \$ grâce à un stratagème de fausses factures durant l'année financière 2009. Devant la commission Charbonneau, un témoin, Martin Dumont, a soutenu que M. Lanni s'est maintes fois rendu à la permanence d'Union Montréal pour y rencontrer le responsable du financement, Bernard Trépanier.

Donato Tomassi

Des proches de l'ex-ministre Tony Tomassi, accusé d'avoir fait des dépenses personnelles avec une carte de crédit appartenant à l'agence de sécurité BCIA, propriété de Luigi Coretti, ont également versé des centaines de dollars en dons. Le Groupe Genco, qui appartient au père de M. Tomassi, Donato Tomassi, a versé près de 900 \$ en 2001. Donato Tomassi a donné 2165,70 \$ à l'association libérale de M. Coderre en 2003 et 470 \$ en septembre 2008. La femme de Tony Tomassi, Clementina Teti, a aussi donné 470 \$ en septembre 2008.

Petra

L'entreprise Petra, dont l'un des propriétaires est l'homme d'affaires Giuseppe Borsellino, a signé un chèque de 898,52 \$ en 2001 à l'association libérale de Bourassa. Les autorités municipales de Montréal ont demandé à l'escouade Marteau d'enquêter sur la vente d'un immense terrain municipal de Rivière-des-Prairies à l'entreprise Petra.

Catcan

Catcan, autre firme éclaboussée par la commission Charbonneau, a donné 216 \$ en 2003. Selon le témoignage de l'ex-fonctionnaire Gilles Surprenant, également connu sous le nom de Monsieur TPS, Catcan a pris part à un stratagème visant à facturer de « faux extras » à la Ville de Montréal pendant plusieurs années.



PHOTO ADRIAN WYLD, LA PRESSE CANADIENNE

Denis Coderre a tenu à préciser hier que bon nombre des dons d'individus ou d'entreprises mis en cause par des enquêtes policières lui ont été faits lorsqu'il siégeait dans l'opposition et qu'il lui aurait ainsi été impossible de leur accorder un quelconque traitement de faveur.

Coderre a reçu des dons d'origine douteuse

MARTIN CROTEAU ET JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Alors qu'il songe à se porter candidat à la mairie de Montréal, Denis Coderre a dû se défendre hier d'avoir accepté des milliers de dollars en dons de la part d'entreprises et d'individus mis en cause par des enquêtes policières et par la commission Charbonneau.

Le député libéral de Bourassa, qui a affirmé que «Montréal mérite mieux» à la lumière des révélations explosives devant la commission Charbonneau, a laissé peu de doute quant à son intention de briguer la mairie de Montréal cette semaine. Devant les journalistes, mercredi, il a qualifié de «désolantes» les révélations de la commission Charbonneau qui éclaboussent l'administration de Gérald Tremblay.

Or, une compilation des dons à l'association libérale de la circonscription de Bourassa, que représente M. Coderre à la Chambre des communes depuis 15 ans, démontre qu'elle a reçu depuis 2001 des milliers de dollars d'entreprises et d'individus montrés du doigt dans des affaires de corruption, de transactions immobilières douteuses et d'évasion fiscale.

Parmi ceux-ci, on compte l'entreprise Infrabec de Lino Zambito, Elio Pagliarulo, qui a témoigné devant la commission Charbonneau la semaine dernière, ainsi que Gino Lanni, mis en cause par cette même commission et actionnaire d'une entreprise qui s'est reconnue coupable d'évasion fiscale le printemps dernier (voir texte ci-contre).

Dons légaux

Ces dons ont été faits en toute légalité, mais selon une experte, ils soulèvent des questions sur la capacité de M. Coderre à se présenter comme celui qui saura faire le ménage au moment où l'administration de Montréal est secouée par une crise de confiance.

«Il traîne le boulet d'une certaine culture du financement des partis politiques, du financement plus ou moins occulte, plus ou moins clair, plus ou moins transparent qui tourne autour des partis politiques et des élus par-

« Je ne pense pas que je puisse être acheté pour 500 \$. Je ne vais pas mettre mon intégrité en jeu pour un billet de 500 \$ dans un événement de financement. » — Denis Coderre

fois», a affirmé la professeure Danielle Pilette, spécialiste du monde municipal à l'UQAM.

En revanche, cette situation n'empêcherait pas M. Coderre d'être élu maire de Montréal, selon elle. Surtout s'il décide de lancer son propre parti politique pour se distancier de l'héritage d'Union Montréal, a-t-elle dit.

Sans influence

Pour sa part, M. Coderre a déclaré à *La Presse* que ces dons n'ont en rien influencé ses décisions ni comme ministre sous Jean Chrétien et Paul

Martin ni en tant que député à la Chambre des communes.

« Je ne pense pas que je puisse être acheté pour 500 \$. Je ne vais pas mettre mon intégrité en jeu pour un billet de 500 \$ dans un événement de financement », a dit M. Coderre.

Il a dit avoir été surpris d'apprendre les allégations qui éclaboussent certaines personnes qui ont fait des dons à son association libérale de Bourassa.

« Quand j'ai vu le nom d'Elio [Pagliarulo], c'est sûr que si je regarde cela aujourd'hui, cela m'écœure », a dit M. Coderre.

Il a aussi souligné que bon nombre de ces dons lui ont été faits lorsqu'il siégeait dans l'opposition et qu'il lui aurait ainsi été impossible d'accorder un quelconque traitement de faveur à qui que ce soit.

« Il y a un comité de financement qui vend des billets. Ces gens-là, je ne les connais pas. Les allégations sur eux sortent maintenant à la Commission », a-t-il dit.

M. Coderre a soutenu qu'il faut revoir de fond en comble le financement politique sur la scène municipale. À titre d'exemple, il a suggéré de faire plus de place aux dons par internet. Il faut aussi, selon lui, créer un poste d'inspecteur général chargé de surveiller les activités de la Ville.

« Je pense même qu'il faut réfléchir à la nécessité ou non d'un parti politique. Est-ce qu'on a besoin de partis politiques sur la scène municipale? Quand je vois des choses comme ça, ça me répugne. Alors il faut changer les façons de faire. »

DERNIER WEEK-END

Éveillez vos rêves

PROMO

TPS

TVQ*

MEUBLES | ÉLECTROMÉNAGERS | MATELAS | ÉLECTRONIQUE

Saint-Basile-le-Grand
267, boul. Sir-Wilfrid-Laurier (Rte 116)
1 800 363 9408

Saint-Jean-sur-Richelieu
126, rue Jacques-Cartier Nord
1 800 363 1090

MAISON

ETHIER

maisonethier.com

*Détails en magasin. Modèles sélectionnés. Peut prendre fin sans préavis. Photo à titre indicatif seulement. Promotion non-jumelable.

NOËL ARRIVE TÔT

C'EST LA SAISON POUR
EFFECTUER VOS ACHATS CHEZ HOLT!

LES 3 ET 4 NOVEMBRE 2012

Faites votre shopping en magasin
les 3 et 4 novembre 2012 et recevez
une carte-cadeau promotionnelle équivalant
à 25 % de la valeur de votre achat de mode
et d'accessoires et 15 % de la valeur de votre
achat de produits de beauté et de fragrances.

Revenez utiliser votre carte-cadeau promotionnelle
en magasin du 5 au 30 novembre 2012*



HOLT^{MC}
UNIQUE EN SOI

MONTRÉAL 1300, RUE SHERBROOKE OUEST 514.842.5111 HOLTRENFREW.COM

*CERTAINES MODALITÉS ET EXCLUSIONS S'APPLIQUENT.
VISITEZ VOTRE MAGASIN OU HOLTRENFREW.COM POUR DES DÉTAILS.

POLITIQUE

PROJET DE LOI 1 SUR L'INTÉGRITÉ DES ENTREPRISES

Québec veut faire le ménage

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Le gouvernement Marois veut forcer à montrer patte blanche toute entreprise qui souhaite faire affaire avec un organisme public, un ministère, une société d'État ou une municipalité.

La « confiance du public » quant à l'intégrité d'une entreprise sera le principal critère qui guidera l'Autorité des marchés financiers (AMF) pour accorder son autorisation quand une entreprise sera simplement « accusée » de gestes criminels. Selon Québec, c'est un privilège de pouvoir obtenir des contrats de l'État et on ne peut invoquer la présomption d'innocence pour une décision administrative. L'intervention de l'AMF dans ce dossier a été décidée à la toute dernière minute par les stratèges du gouvernement, qui tenaient à déposer ce projet de loi dès les premières heures de la session parlementaire, a appris *La Presse* de sources gouvernementales.

« Un grand ménage »

Déposé hier à l'Assemblée nationale, le projet de loi 1 sur l'intégrité est destiné à assurer que seules des entreprises sans passé criminel vont pouvoir soumissionner et obtenir des contrats publics, un pactole annuel de 24 milliards. « Il faut faire en sorte qu'au Québec, ce soit payant d'être honnête. Nous voulons un grand ménage

Québec voulait agir vite. « C'est urgent, il nous faut agir maintenant pour casser le système. Des mesures claires et rigoureuses doivent être prises pour enrayer la collusion et la corruption dans le processus d'octroi des contrats publics, a souligné M. Bédard. Le temps des demi-mesures, des faux-fuyants est révolu. Les Québécois sont amers, et je crois qu'ils ont raison de l'être. »

Dans la première année, Québec prévoit que 70 % des entreprises de construction pourront recevoir leur accréditation. On débutera par celles qui ont les contrats publics les plus importants, mais le but est de vérifier la probité de toutes les firmes qui soumissionnent sur des contrats de plus de 25 000\$. Le projet de loi dresse une liste de plus de 80 infractions criminelles susceptibles d'entraîner une révocation de l'accréditation. Les actionnaires qui détiennent plus de 50 % d'une entreprise devront montrer patte blanche. Pour M. Bédard, il s'agissait d'instaurer « un automatisme » qui permette de rejeter un dossier sur-le-champ. Dans l'ensemble, la « confiance du public » sera le critère de base.

L'opposition peu impressionnée

Le gouvernement Marois espère pouvoir faire adopter son projet de loi par l'Assem-



PHOTO JACQUES BOISSINOT, LA PRESSE CANADIENNE

Le gouvernement Marois veut s'attaquer aux entreprises malhonnêtes qui briguent des contrats publics.

Le projet de loi dresse une liste de plus de 80 infractions criminelles susceptibles d'entraîner une révocation de l'accréditation. Les actionnaires qui détiennent plus de 50 % d'une entreprise devront montrer patte blanche.

qui vise à assurer que les contrats seront attribués à des entreprises honnêtes, qui méritent notre confiance», a expliqué le ministre Stéphane Bédard, président du Conseil du Trésor et parrain du projet de loi.

L'Autorité des marchés financiers s'appuiera sur les rapports de l'Unité permanente anticorruption (UPAC) pour décider si elle accorde ou non son autorisation. Ces mécanismes supplémentaires coûteront environ 20 millions par année. Une centaine d'embauches seront nécessaires, alors que l'AMF peut déjà compter sur 700 employés, a observé le ministre. Les entreprises paieront plus de la moitié de la facture, a prévenu M. Bédard.

blée nationale avant l'ajournement, le 7 décembre.

Dans l'opposition libérale, l'ex-ministre Sam Hamad constate que le gouvernement « a tourné les coins ronds » et voulu embrasser trop large avec son offensive tous azimuts. « La balloune est dégonflée », a-t-il lancé. En particulier, le principe de la « confiance du public » est purement arbitraire et donnera prise à de nombreuses contestations judiciaires. « Si Lino Zambito fait une bonne prestation à *Tout le monde en parle*, est-ce qu'il retrouve la confiance du public? », a-t-il ironisé.

Selon Robert Poëti, ex-policier et député libéral de Marguerite-Bourgeoys, les obligations administratives nuiront au travail de

l'UPAC. « On achète des crayons et on laisse faire les menottes », a-t-il affirmé. Déjà, Guy Ouellet, député de Chomedey, exhibait son exemplaire du projet de loi qu'il avait lourdement annoté, ce qui laissait clairement prévoir un cheminement laborieux au moment de l'étude en commission parlementaire du projet de 76 articles.

Pour la Coalition avenir Québec (CAQ), le projet de loi est un pas dans la bonne direction, selon Jacques Duchesneau, mais il est perfectible. Il a souligné que le budget est muet sur les fonctionnaires ou les politiciens corrompus, en dépit des révélations de la commission Charbonneau. « On a pris des éléments à gauche et à droite, il n'y a pas d'approche globale sur la lutte à la corruption », a observé l'ancien patron de la police de Montréal.

Pour son collègue Christian Dubé, ce projet de loi « ne va pas assez loin. Il lui manque une vision d'ensemble parce que c'est tout le processus d'approvisionnement qui doit être regardé ».

La CAQ estime qu'il s'agit d'une avancée, mais le projet de loi comporte des lacunes.

UN BUDGET TOUT DE SUITE POUR ÉVITER UN VOTE AU PRINTEMPS

QUÉBEC — Le gouvernement Marois déposera un budget dans la deuxième moitié du mois de novembre. Cette opération devrait remplacer le dépôt d'un budget pour 2013-2014, le printemps prochain. M^{me} Marois devrait en faire l'annonce tôt la semaine prochaine. Déjà mercredi, M^{me} Marois a indiqué qu'elle préférerait ce scénario. Son gouvernement minoritaire éviterait un passage délicat : il n'y aurait pas de vote sur le budget au printemps, au moment où les libéraux viendraient d'élire un nouveau chef. Hier, le ministre des Finances, Nicolas Marceau, a rappelé qu'un dépôt hâtif s'est déjà fait. Dans une période d'incertitude, après l'attentat des tours jumelles en septembre 2001, le gouvernement Landry avait jugé nécessaire de devancer des investissements publics pour consolider la confiance envers l'économie. Un budget avait été déposé le 1^{er} novembre 2001 pour l'année 2002-2003. Au printemps 2002, Québec s'était contenté de déposer un complément d'informations budgétaires, une mise à jour des prévisions. Selon le ministre, la décision n'est toutefois pas arrêtée. « La question qui se pose est : est-ce qu'il y a moyen pour moi de relancer les finances publiques? Il faut des redressements importants et au printemps, avec des redressements d'une telle ampleur, ce n'est pas évident. Pour cette raison, il se peut que j'aie à agir rapidement », a-t-il soutenu hier.

— Denis Lessard

Il ne change rien aux risques de collusion entre les entreprises et ne touche pas à la règle du plus bas soumissionnaire, facilement contournée par l'ajout « d'extras » dans la construction.

« La pire omission, c'est de ne pas tenir compte des fonctionnaires et des élus. Parce que, quand il y a de la fraude, ça prend un corrompeur, mais ça prend un corrompu », a dit M. Dubé.

Le spécialiste du CONFORT

Les libéraux craignent une décote du Québec

QUÉBEC — Les libéraux brandissent la menace d'une décote du Québec. La cote de crédit de la province pourrait être révisée à la baisse à cause du gouvernement péquiste, disent-ils. « Après l'angoisse fiscale, est-ce que [Pauline Marois] va nous faire vivre l'angoisse de la décote? », s'est demandé le chef intérimaire du Parti libéral, Jean-Marc Fournier. La première ministre répond qu'elle maintient les cibles du précédent gouvernement : déficit de 1,5 milliard cette année, équilibre budgétaire en

2013-2014 et diminution de la dette, qui passera de 55 % à 45 % du PIB d'ici à 2025. « Si le nouveau gouvernement maintient le cap devant ces objectifs, les agences de crédit devraient rester zen », estime le fiscaliste Luc Godbout, qui enseigne à l'Université de Sherbrooke. Mais les libéraux croient que les moyens choisis par M^{me} Marois ne lui permettront pas d'atteindre ses objectifs. Ils critiquent le gel du bloc patrimonial d'électricité et l'abolition du Fonds des générations, qui permet de placer

de l'argent qui sert exclusivement à rembourser la dette. Les 5,5 milliards qu'il contient serviraient à diminuer la dette. « L'effet de ce versement serait seulement comptable, explique M. Godbout, car la dette brute correspond à la dette moins le Fonds des générations. » En vidant le fonds, on réduirait cependant les intérêts à payer, ajoute M. Godbout. Par contre, M^{me} Marois se privera des rendements potentiels du fonds, qui est géré par la Caisse de dépôt.

— Paul Journet

La CAQ veut plafonner les dépenses des partis

QUÉBEC — Pour libérer la politique de l'influence de l'argent, on ne peut pas seulement plafonner les dons aux partis. Il faut aussi plafonner leurs dépenses, croit la Coalition avenir Québec (CAQ). « La moitié des dépenses électorales sont faites en publicité », a souligné son chef François Legault. Ces dépenses ne sont pas essentielles, selon lui. Au contraire, elles risquent de mener à des « campagnes négatives ». La CAQ a déposé hier un projet de loi en ce sens. Les dépenses des partis seraient limitées à 2 millions par année, et 4 millions les années électorales. M. Legault dit être prêt à discuter de ces chiffres. Lors de la dernière campagne électorale, la limite des dépenses était de près de 11 millions. La CAQ a dépensé 2,9 millions, dont 1 million en publicité.

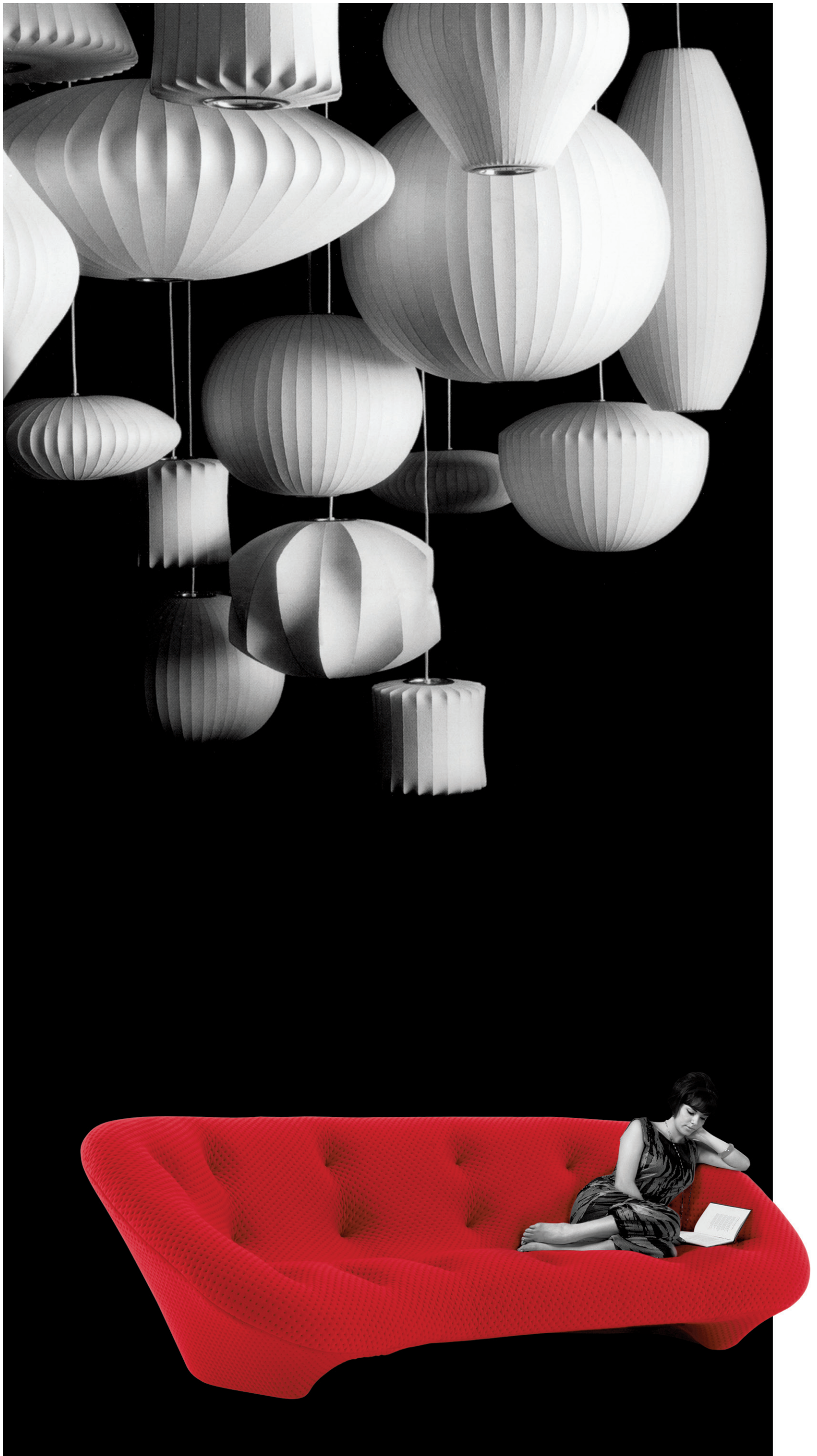
— Paul Journet

Registre d'armes d'épaule Destruction des données

OTTAWA — Le gouvernement fédéral a indiqué hier que les données du registre d'armes d'épaule avaient été détruites, sauf celles du Québec qui sont protégées par une décision de la Cour supérieure. Une porte-parole du ministre de la Sécurité publique, Vic Toews, a confirmé que le registre avait été détruit mercredi soir. Des passionnés d'armes à feu avaient commencé à répandre la nouvelle plus tôt hier. Aucun communiqué officiel n'a été publié par le gouvernement conservateur, qui avait pourtant fait de la destruction du registre une de ses principales promesses. Le gouvernement n'a pas non plus indiqué exactement combien les contribuables allaient économiser avec la fin du registre. L'an dernier, plus de huit millions d'armes à feu étaient inscrites au registre, dont plus de sept millions d'armes sans restrictions.

— La Presse Canadienne

MAISON CORBEIL



**LA PLUS BELLE MAISON
DU QUARTIER... DIX30**

MAINTENANT OUVERT

L	M	M	J	V	S	D
10 H 18 H	10 H 18 H	10 H 21 H	10 H 21 H	10 H 21 H	10 H 17 H	10 H 17 H

BROSSARD

8480, BOUL. LEDUC SUITE 10
T. 450 443 4143

MONTRÉAL

1215, BOUL. CRÉMAZIE O.
T. 514 382 1443

LAVAL

2323, AUTOROUTE DES LAURENTIDES
SORTIE BOUL. LE CARREFOUR
T. 450 682 3022

MAISONCORBEIL.COM

POLITIQUE

Services de soutien à domicile pour les aînés et les handicapés

Les plaintes augmentent toujours

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Les plaintes augmentent encore au bureau du Protecteur du citoyen quant au manque de services de soutien à domicile pour les aînés et les handicapés, surtout à Montréal. En principe, le maintien à domicile est une priorité selon les décisions gouvernementales, « mais la réalité est souvent tout autre », accuse la protectrice Raymonde Saint-Germain.

Remis à l'Assemblée nationale hier, son rapport 2011-2012 est une tuile qui s'abat sur les libéraux, puisqu'il couvre la dernière partie de leur mandat au pouvoir. Mais il met également de la pression sur le gouvernement péquiste. Dans son discours d'ouverture, mercredi,

La protectrice du citoyen constate qu'« il y a un écart croissant entre les services prévus sur papier et ceux réellement accessibles ».

la première ministre Pauline Marois a promis une nouvelle « politique nationale de soins et de services à domicile ». Cette « réforme majeure » débutera cet automne alors qu'un groupe de travail se penchera sur la création d'une « assurance autonomie », un engagement électoral du Parti québécois.

« Nous devons mieux nous occuper de nos aînés et des adultes en perte d'autonomie. Ces personnes désirent demeurer chez elles, près de leurs proches, plutôt que de se retrouver dans un établissement de santé », a déclaré M^{me} Marois.

Le gouvernement Charest tenait un discours semblable et a créé des programmes en ce sens.

Une qualité de vie affectée

Or, la protectrice constate qu'« il y a un écart croissant entre les services prévus sur papier et ceux réellement accessibles ». Elle déplore « l'ampleur et la récurrence des problèmes en matière d'accès à des services de soutien à domicile », notamment l'aide domestique et les soins d'hygiène. La qualité de vie des aînés et des handicapés en souffre.

« Les aspects les plus problématiques sont l'insuffisance des heures de service allouées en fonction des besoins et les délais à recevoir les services en question », estime la protectrice. Les heures de service sont même en diminution alors que la demande augmente, comme *La Presse* l'avait démontré en avril dernier.

Ce n'est pas la première fois que la protectrice dénonce la situation. Elle avait sonné l'alarme l'an dernier en disant que les services de soutien à domicile souffraient des compressions budgétaires.



La protectrice du citoyen, Raymonde Saint-Germain, déplore « l'ampleur et la récurrence en matière d'accès à des services de soutien à domicile ».

Elle revient à la charge parce que les plaintes sont en hausse. En 2011-2012, elle a reçu 90 plaintes fondées au sujet du soutien à domicile, comparativement à 64 l'année précédente et à 26 en 2009-2010.

Dans son rapport, Raymonde Saint-Germain relève aussi des problèmes d'accès aux services destinés aux personnes

atteintes d'une déficience physique ou intellectuelle, ou d'un trouble envahissant du développement. Là encore, il y a un écart entre l'offre « théorique » de services et la réalité.

Par ailleurs, la protectrice accuse le ministre de la Famille de tolérer les garderies illégales et de tarder à les sanctionner. Elle lui reproche de traiter de

façon inéquitable les garderies privées non subventionnées, qui ont été exclues du dernier appel de projets pour obtenir des places à 7\$. Elle souligne les longs délais de traitement des dossiers à la Régie du logement, au Tribunal administratif du Québec et à la Direction de l'indemnisation des victimes d'actes criminels.

La médecine à deux vitesses se répand au Québec

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — La médecine à deux vitesses prend de l'ampleur au Québec, dénonce la protectrice du citoyen,

Raymonde Saint-Germain. Dans son rapport 2011-2012, elle explique que les citoyens qui ont une assurance privée ou des revenus suffisants « peuvent s'offrir des services plus rapides en

clinique privée ». Et les autres « doivent attendre l'accès au régime public, ce qui peut être au détriment de leur état de santé ». Or, comme les délais d'attente sont souvent longs dans le système public, cette situation cause des « iniquités ».

« C'est de plus en plus ce qui se fait. La question qui se pose, c'est: est-ce que c'est ce que l'on souhaite? À mon avis, il faut prendre les moyens pour rendre le régime accessible à tous, ce qui n'exclut pas le privé », a-t-elle indiqué en conférence de presse.

Ce système à « double vitesse » remet en question le principe selon lequel les soins sont donnés d'abord à ceux qui en ont le plus besoin en fonction de leur état de santé, « sans égard à leur capacité de payer ». Les valeurs d'universalité et d'équité inscrites dans la Loi sur l'assurance maladie sont bafouées, estime M^{me} Saint-Germain.

« Dans la mesure où le privé peut avoir un apport positif sur l'accessibilité des services selon la priorité santé et pour tous, c'est effectivement souhaitable. Mais ce qu'on constate présentement, c'est le double avantage

de la carte d'assurance maladie et de la carte de crédit. À mon avis, ce n'est pas acceptable. Alors, il faut se poser des questions sur les fondements du système », a-t-elle expliqué.

Un écart important dans les délais

Parmi les services au cœur de la médecine à deux vitesses, il y a la physiothérapie, l'audiologie, l'orthophonie et la coloscopie. « En radiologie, des gens se font dire: vous avez une masse à tel endroit, c'est possiblement cancéreux. À l'hôpital, c'est 3 ou 4 mois avant d'avoir la radiographie, mais à la clinique en face, c'est 24 heures, 48 heures, 2 semaines. Il y a même des gens qui vont, et on le comprend, prendre les moyens et y aller. C'est ce qui s'installe et qu'on ne doit pas laisser aller sans régir ce qui se passe. C'est ça qui est vraiment important », a dit M^{me} Saint-Germain.

Dans le système public, des services sont souvent « théoriquement » à la disposition de la population, mais, en réalité, les délais « réduisent l'accessibilité ». Ce phénomène contribue à l'expansion de la médecine à deux vitesses, selon la protectrice du citoyen.

PROMOTION

LES BIENFAITS DE L'AIL... SANS L'ODEUR !

L'ail est connu depuis cinq millénaires. Plus près de nous, depuis plus d'un demi-siècle, bon nombre de recherches scientifiques ont été consacrées à ses propriétés médicinales, notamment ses vertus relatives à la santé cardiovasculaire et au traitement de diverses infections, particulièrement celles des voies respiratoires. Ces propriétés seraient attribuables à une composante, l'allicine, qui se forme lorsque l'ail est coupé ou broyé, ainsi qu'à ses dérivés soufrés. L'allicine ne résiste toutefois pas à la cuisson et est irrécupérable lorsqu'elle se volatilise, sans compter que la consommation d'ail cru charge l'haleine de son odeur caractéristique.

Avec l'ail **Sulfo-Génik**, vous évitez ces inconvénients, car Sur-Actif récupère non seulement la pleine proportion d'allicine contenue dans la plante et dans les meilleures conditions qui soient, mais garde également l'haleine à l'abri des odeurs d'ail, puisque chaque comprimé entérique résiste aux acides de l'estomac avant de se dissoudre dans l'intestin grêle pour une absorption maximale. De plus, l'ail **Sulfo-Génik** vous assure, preuves à l'appui, d'une source de 4 000 microgrammes d'allicine ainsi que d'une trentaine de dérivés soufrés de l'ail.

Dans un comprimé facile à avaler, profitez de tous les bienfaits de l'ail... sans les inconvénients de l'odeur!

AIL SULFO-GÉNIK : produit de santé naturel
homologué: licence NPN 80000306

En vedette à 849\$*

Format 60 comprimés

www.sur-actif.com

**Jusqu'à épuisement des stocks*

Disponible aux endroits suivants :

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
1278, rue Jean-Talon Est, Montréal
514 279-3709

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
2750, Chemin Ste-Foy, bur. 109, QC
418 656-1266

Vitavie au naturel
5455, boul. des Forges, Trois-Rivières
Commandes postales : 819 378-7777
Ligne sans frais : 1 877 511-3368

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
1600, Le Corbusier (Centre Laval)
450 688-5455

Boutique Luc Mathieu
2622, rue King Ouest
À l'arrière de l'édifice 2630 Sherbrooke
819 823-3322

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
341-A, boul. St-Joseph, Gatineau
819 770-3645

Néo-Santé
495, rue St-Georges, St-Jérôme
450-436-5548

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
127-A, boul. Des Promenades, St-Bruno
450 653-6009

Boutique Luc Mathieu
227, rue Principale ouest, Magog
819 868-3368

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
Galleries Rive-Nord
100, boulevard Brien, Repentigny
450 657-2032

Boutique Luc Mathieu
104, route du Président-Kennedy, Lévis
418 833-5933

Vitavie au naturel
3333, du Carrefour Promenade, Beauport
418-667-0070

Santé en direct, ligne ouverte avec
Johanne Verdon sur les ondes CJLV 1570 AM
samedi et dimanche de 8h à 11h
450-680-1570
1-866-895-3142

Ferti 2000
Commandes postales
Tél. : 514 272-1365
Ligne extérieure : 1 800 272-1365
Lundi au vendredi : 9h à 17h
Samedi et dimanche : 8h30 à 17h

WEAVER & LOOM

TAPIS FAITS & LA MAIN

VENTE DE LIQUIDATION D'INVENTAIRE

LES PRIX VARIENT ENTRE 100\$ ET 1 500\$

TOUS LES TAPIS SONT NEUFS ET ENTièrement FAITS & LA MAIN

DES TAPIS ARTISANAUX À MOINS DE DEUX MILLE DOLLARS CHACUN!
VASTE CHOIX POUR HABILLER TOUTES LES PIÈCES DE VOTRE DEMEURE
DIMENSIONS STANDARDS : 5' X 3' - 6' X 4' - 8' X 5' - 9' X 6' - 10' X 8' - 12' X 9' - 14' X 10'
PRÉSENTEZ CETTE PUBLICITÉ ET PROFITEZ D'UN RABAIS ADDITIONNEL DE 10 %!

WWW.WEAVERANDLOOM.COM

VENDREDI
2 NOVEMBRE

SAMEDI
3 NOVEMBRE

DIMANCHE
4 NOVEMBRE

11 H À 19 H

11 H À 19 H

11 H À 17 H

HOTEL RUBY FOO'S
7655, BOUL. DÉCARIE, MONTRÉAL
STATIONNEMENT GRATUIT

SOLDE ANNIVERSAIRE

**3 JOURS
SEULEMENTS!**

Les **2, 3 et 4 novembre** prochains
à nos 5 magasins de **Montréal**
et à celui de **Repentigny**

20% de rabais
ADDITIONNEL
sur **TOUS** les **ARTICLES** en magasin*

+ CADEAU GRATUIT avec tout achat de 100 \$ et plus[†]

salton

GRIL À PANINI EN INOX

- 1000 watts
- Facile à nettoyer



**ÉPARGNEZ
30%** **39⁹⁵**
/était 59⁹⁵

soft·tex
comfortable solutions

OREILLER MICROFIBRE STANDARD

- 18 oz, 180 fils au pouce
- Hypoallergénique
- 20 po x 26 po



**ÉPARGNEZ
60%** **5⁹⁵**
/était 14⁹⁵

AMBRY
DESIGN

**ENSEMBLE POUR PÂTES
5 PIÈCES VITTA**

- Parfait pour les risottos et les salades



**ÉPARGNEZ
50%** **24⁹⁵**
/était 49⁹⁵

**CHAISE EN CUIR
BICAST**



**ÉPARGNEZ
60⁰⁰** **89⁹⁵**
/était 149⁹⁵

LINEN CHEST

22 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR ! VISITEZ WWW.LINENCHEST.COM

MONTRÉAL (CENTRE ROCKLAND) 514.341.7810 • **MONTRÉAL** (PROMENADES CATHÉDRALE) 514.282.9525 • **ANJOU** (LES GALERIES D'ANJOU) 514.354.6314
KIRKLAND (CENTRE RIOCAN) 514.694.6276 • **LASALLE** (CARREFOUR ANGRIGNON) 514.365.4490 • **REPENTIGNY** (LES GALERIES RIVE-NORD) 450.585.7907

L'offre se termine le 4 novembre 2012 ou jusqu'à l'épuisement des stocks. Les offres peuvent être modifiées sans préavis. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Les offres pour le solde anniversaire ne s'appliquent qu'à nos succursales de Repentigny et de Montréal. Contactez les magasins pour le calendrier des activités. *Ne s'applique pas sur les achats antérieurs, les registres de mariage-cadeau, les cartes-cadeaux, les produits SodaStream, Shun, Schott Zwiesel, Lampe Berger et All-Clad, les appareils électriques, les plans de financement, les articles promus dans notre circulaire, la liste « PRIX CHOCS! », les articles inclus dans cette invitation et le service de décoration à domicile. Voir en magasin pour plus de détails. Ne peut être combinée à aucune autre promotion. †Avant les taxes.

ACTUALITÉS

Gabriel Nadeau-Dubois reconnu coupable d’outrage au tribunal

PAUL JOURNET

QUÉBEC — Gabriel Nadeau-Dubois a été reconnu coupable d’outrage au tribunal pour avoir incité des manifestants à violer une injonction durant le conflit étudiant.

Le juge de la Cour supérieure Denis Jacques s’est rendu en bonne partie aux arguments du demandeur, Jean-François Morasse, étudiant en arts visuels de l’Université Laval, qui avait obtenu une injonction le printemps dernier afin de pouvoir assister à ses cours.

L’ex-porte-parole de la Coalition large de l’Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) a « prôné l’anarchie » et a « encouragé à la désobéissance civile », conclut le juge Jacques, qui était pressenti pour être candidat libéral dans la circonscription fédérale de Québec aux élections de 2004. « Il ne peut pas se déresponsabiliser en affirmant qu’il portait simplement le message du groupe qu’il représentait », écrit aussi le magistrat.

« Ça confirme qu’on peut être en désaccord avec la loi, mais qu’on ne peut pas y désobéir », a indiqué M^e Maxime Roy, avocat de M. Morasse. Il se dit « satisfait » du jugement.

Gabriel Nadeau-Dubois fera ses commentaires ce matin après avoir rencontré son avocat, M^e Giuseppe Sciortino.



Des facteurs atténuants font en sorte que l’ex-porte-parole de la CLASSE pourrait n’être condamné qu’à des travaux communautaires.

Facteurs atténuants

Les plaidoiries sur la peine se feront le vendredi 9 novembre. En mai dernier, M^e Roy avait dit qu’il réclamerait au maximum quelques mois de prison. Il n’est plus certain d’aller si loin. « Je dois lire plus attentivement le jugement avant de décider de la peine que je vais demander », a-t-il annoncé.

La peine maximale est d’un an de prison ou 5000\$ d’amende. Mais l’ancien porte-parole de la CLASSE pourrait aussi n’être condamné qu’à des travaux communautaires.

En effet, le juge Jacques l’a reconnu coupable d’outrage en vertu de l’article 50, et non de l’article 761, du Code de procédure civile. C’est une faute moins grave. Cela signifie que le juge estime que

l’ex-leader étudiant n’était pas visé directement par l’injonction. S’il avait été visé directement, il aurait été passible d’une amende maximale de 50 000\$.

M^e Roy tiendra compte dans sa réflexion du « facteur dissuasif » de la peine. Or, le contexte social aura une influence. Le conflit étudiant est terminé et il n’y a plus d’injonction en vigueur. Cela pourrait diminuer

l’importance d’infliger une peine dissuasive à M. Nadeau-Dubois, a-t-il reconnu.

Sur les conseils de son avocat, M. Nadeau-Dubois a gardé le silence lors de son procès. S’il le souhaite, il pourra prendre la parole au moment des plaidoiries sur la peine.

Entrevue à la télévision

Les faits remontent au 13 mai dernier. En interview à RDI, M. Nadeau-Dubois avait déclaré : « Je crois qu’il est tout à fait légitime pour les étudiants de prendre les moyens de respecter le choix démocratique qui a été fait d’aller en grève. C’est tout à fait regrettable qu’il y ait une minorité d’étudiants et d’étudiantes qui utilise les tribunaux pour contourner la décision collective qui a été prise. On trouve ça tout à fait légitime que les gens prennent les moyens nécessaires pour faire respecter le vote de grève. Et si ça prend des lignes de piquetage, on croit que c’est un moyen tout à fait légitime. »

L’ex-leader étudiant avait plaidé non coupable.

MANIFESTATION DE SOUTIEN

Environ 200 personnes ont manifesté de façon assez calme contre le verdict d’outrage au tribunal prononcé contre Gabriel Nadeau-Dubois, hier soir, après une mobilisation éclair sur les réseaux sociaux. « Libérez Gabriel, c’est [Gérald] Tremblay le criminel » et « Si vous cherchez des bandits, ils sont tous à la mairie », ont-ils scandé en passant devant l’hôtel de ville de Montréal. Certains manifestants ont tenté en vain de pénétrer à l’intérieur du palais de justice.

— Philippe Teisceira-Lessard

2 JOURS : SAMEDI ET DIMANCHE

Le Salon Mieux-Vivre

MONTRÉAL

PALAIS DES CONGRÈS

3 ET 4 NOVEMBRE

HEURES D'OUVERTURE :
SAMEDI ET DIMANCHE : DE 9 H À 18 H

ENTRÉE GRATUITE


MÉTRO PLACE D'ARMES

CONFÉRENCES EXCLUSIVES

- Le Dr Martin Juneau, SAMEDI 10 H 30
- Le Dr Jean Drouin, DIMANCHE 10 H 30
- Soeur Angèle et les animateurs de l'émission « La Victoire de l'Amour »
- Tests de santé GRATUITS

SPECTACLES ET ANIMATION

- Passion Crooner en spectacle tous les jours
- Caliente Son et sa musique cubaine en animation continuelle

20 CONFÉRENCES VOYAGES

COREZ LA CHANCE DE GAGNER L'UN DE CES 3 VOYAGES

- 2 SEMAINES À DUBAÏ
- UNE CROISIÈRE DANS LES CARAÏBES
- 1 SEMAINE À CUBA

TIRAGE LE DIMANCHE À 17 H



UNE PRÉSENTATION DE
LES RÉSIDENCES


GROUPE SAVOIE



DÈS 23 H, CE SOIR Le pont-tunnel fermé en direction nord

PHILIPPE TEISCEIRA-LESSARD

Le tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine sera fermé en direction de Montréal toute la fin de semaine afin qu’en soient retirés les derniers paralames de ciment, a annoncé le ministère des Transports (MTQ).

Aucun véhicule ne pourra emprunter le tunnel en direction nord entre 23 h ce soir et 5 h lundi. Les automobilistes faisant le trajet contraire pourront circuler sans problème.

« Les poutrelles qui soutiennent les sections de paralames [...], il y en avait certaines qui étaient endommagées, a indiqué Caroline Larose, porte-parole du MTQ.

Il a été décidé qu’il était préférable de retirer l’ensemble des paralames. »

La décision de retirer l’ensemble des paralames a été prise, car certaines poutrelles soutenant les sections de paralames étaient endommagées, précise Caroline Larose, porte-parole du MTQ.

Les automobilistes sont invités à emprunter l’autoroute 30 pour se rendre aux ponts Jacques-Cartier ou Champlain, puisque l’autoroute 20 sera complètement fermée en direction ouest, a indiqué M^{me} Larose.

Le MTQ conseille aux résidents de Québec d’utiliser l’autoroute 40 afin d’accéder à la métropole.

Jacques-Cartier Un homme troublé cause la fermeture du pont

En pleine heure de pointe, hier matin, un homme aux motivations inconnues est allé se percher dans la structure du pont Jacques-Cartier, près de l’île Sainte-Hélène. Il a causé la fermeture du pont dans les deux directions, ce qui a évidemment causé des embouteillages un peu partout en ville, non seulement à l’approche du pont

Jacques-Cartier, mais aussi des autres liens vers Montréal, qui ont été anormalement sollicités. Vers midi, après plus de deux heures et demie de siège, des policiers de la SQ descendus en rappel ont finalement réussi à s’approcher du désespéré et à sécuriser sa position. Les pompiers l’ont ensuite ramené sur la terre ferme avec l’aide d’une grande échelle. L’individu, visiblement troublé, a été conduit dans un centre hospitalier au terme de l’opération. On ne sait pas si des accusations seront portées contre lui.

— David Santerre

OPPEN'S

Spécialistes de mode pour tailles fortes de 14 à 24

Collections automne/Hiver

Kokomarina
Simon Chang
Eileen Fisher Woman
Lauren Vidal
Spanx...
et plus.

Vous nous l'avez demandé, nous vous avons écouté:

Nous sommes maintenant ouvert 7 jours sur 7!

lundi-mercredi: 10h-18h
jeudi-vendredi: 10h-19h
samedi: 10h - 17h
dimanche: 12h - 17h

4828, boul. St-Laurent
(entre Villeneuve et boul. St-Joseph)
514-844-9159
www.oppens.ca



LOTO QUÉBEC

Résultats des tirages du : 2012-11-01


03 21 40 43 44


2 3 3 10 R


Jour - Mois - Année - Signe
20 DÉCEMBRE 10 LION


054 3055


7722632


13 22 31 35 40


05 06 12 13 17 18 23 25 28 33
36 38 39 41 42 47 51 59 64 65

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

JUSQU'AU DIMANCHE 4 NOVEMBRE
UNE INVITATION SPÉCIALE

PARENTS AMIS



RABAIS
ADDITIONNEL DE

25%*

SUR PRESQUE TOUT EN MAGASIN ET À LABAIE.COM

sur les articles à prix ordinaire, de solde et de liquidation lorsque vous utilisez votre
carte MasterCard^{MD} HBC[†] ou votre carte de crédit HBC. *Certaines exceptions s'appliquent. Précisions en magasin.

RABAIS
ADDITIONNEL DE

15%*

sur les articles à prix ordinaire,
de solde et de liquidation avec
tout autre mode de paiement.

RABAIS
ADDITIONNEL DE

10%*

sur la marchandise à prix ordinaire, de solde et de liquidation
suivante : meubles, matelas, gros électros, appareils électroniques,
aspirateurs et petits électros de soins personnels, pour la cuisine et
pour l'entretien des vêtements, avec tout mode de paiement.

DU VENDREDI 2 AU JEUDI 8 NOVEMBRE

PLUS VOUS ACHETEZ,
PLUS VOUS ÉCONOMISEZ!
BOTTES POUR FEMME

30% DE RABAIS
à l'achat de 2 paires ou plus
25% à l'achat d'une paire

Précisions en bas de page.



Photo, de gauche à droite :
KEDS. Ord. 80\$
AQUATHERM BY
SANTANA. Ord. 150\$
COUGAR. Ord. 100\$
LONDON FOG. Ord. 150\$
Magasinez à labaie.com



20% DE RABAIS
GLUCKSTEINHOMME

Toutes les décorations de Noël
à thématique «Sous le gui»
Ord. 1,99\$ à 149,99\$ Solde 1,59\$ à 119,99\$



Prime de 8 pièces
ELIZABETH ARDEN

Jusqu'au 18 novembre 2012, à l'achat de 38\$ ou plus de
produits Elizabeth Arden, obtenez une prime de 8 pièces.
Une valeur de 119\$*. En exclusivité. *Magasinez à labaie.com*

la **Baie**

Exceptions s'appliquant à l'offre suivante : BOTTES POUR FEMME : le Top 10 des bottes et les articles dont le prix se termine par 99 ¢. D'autres exceptions s'appliquent. Précisions en magasin. *Avant taxes. Offre valide jusqu'à épuisement des stocks. Quantités limitées. Une prime par personne. La valeur est calculée d'après le prix au millilitre ou au gramme des produits de format courant. Offres Parents et amis (rabais additionnels de 25 %, 15 % et 10 %) : certaines exceptions s'appliquent; voir la liste en magasin. † Compagnie de la Baie d'Hudson, HBC, la Baie et leurs logos respectifs sont des marques de commerce de la Compagnie de la Baie d'Hudson, utilisées sous licence. Le crédit est accordé par Capital One®. Capital One est une marque déposée. MasterCard et le logo MasterCard sont des marques déposées de MasterCard International Incorporated. Toutes les marques de commerce utilisées aux présentes appartiennent aux entités auxquelles elles sont associées. Tous droits réservés.

ACTUALITÉS

Un roman, je vous dis



PIERRE
FOGLIA
CHRONIQUE

De la porte de Versailles (c’est à Paris) à Colebrook, un bled situé si au nord du New Hampshire qu’on est presque au Canada, il y a facilement trois fois la distance de la Terre à Lune. Qu’est-ce qui a pris Marc Ounis, qui habitait à la porte de Versailles, d’aller faire du pain à Colebrook ? Il n’était même pas boulanger. J’ai oublié de lui demander ce qu’il faisait avant, toujours est-il qu’il a appris la boulange, et là, il a rencontré une femme qui s’appelle Verlaine, Verlaine Daeron, qui, elle, était pharmacienne, mais qui voulait devenir boulangère aussi. Permettez-moi une parenthèse. Moi, mes fiancées se sont toujours appelées Nicole ou Monique. Une anglo, une fois, Nancy – Nancy Smith, en plus ! Lui: Verlaine Daeron. Il y a des gens qui vivent dans un roman, c’est pas juste. Verlaine et Marc projetaient d’ouvrir une boulangerie dans le Maine; les voilà qui remontent le Vermont, traversent la rivière Connecticut, arrivent à Colebrook, font un tour sur la Main et... Et tombent amoureux de Colebrook ?

Ben non. Tu ne tombes pas amoureux de Colebrook. Tu t’y arrêtes pour acheter des Tylenol si t’as mal à la tête. Eux, c’était pour se délier les jambes. Un type marchait derrière eux, un franco – le village est plein de francos: Lemieux Garage, Parizeau Funeral Home. Le type les interpelle: Vous parlez français ! D’où venez-vous ? Paris ! Une boulangerie ! Dans le Maine ! Pourquoi pas ici ? Un roman, je vous dis. Ils passaient justement devant un bâtiment à l’abandon, une ancienne banque, repris par la municipalité pour non-paiement de taxes. Achetez ça, leur dit le type. Ils l’ont acheté à l’encan. Superbement retapé, peint en jaune, ont ajouté un portail pour fermer la cour. Depuis 12 ans, c’est *Le Rendez-vous*, french bakery et café, 121 Main, Colebrook. Quand ils ont ouvert, tout le village leur a apporté des fleurs. Et quand, il y a deux ou trois ans, l’ambassade des États-Unis à Paris n’a pas renouvelé le visa de Verlaine parce qu’on estimait que sa contribution à l’économie américaine était trop

marginale, tout le village a protesté. Deux sénateurs ont porté la cause, l’ambassade est revenue sur sa décision. Le *New York Times* en a parlé, les télévisions sont venues. On ne se racontera pas d’histoires, ce n’est pas Première Moisson, cette boulangerie. Si elle vend une vingtaine de baguettes par jour, c’est beau. Mais elle vend aussi du chocolat belge, du thé, des pâtisseries. Ambiance feutrée, piano, boiseries, meubles d’époque, on se croirait dans le salon d’une maison close très huppée qui ferait boulangerie en même temps, des baguettes dans un panier, et des miches, bien sûr (s’cusez-la). Le café était parfait; la tarte aux abricots, pour une tarte de boulanger qui était même pas boulanger avant, était irréprochable. Sur une table basse, *Le Figaro* de l’avant-veille, *Le Canard enchaîné* et le *Herald Tribune* (le quotidien américain de Paris). En fond sonore, *La complainte de la butte* – pas la version où Rufus Wainwright se trompe en disant mon rêve épanoui au lieu d’évanoui, ça m’énerve, son rêve peut pas être épanoui: son amour s’en va. Anyway. Les élections ? Oui, oui, j’y viens. Je vous ai tout dit, l’autre jour, notamment qu’Obama sera battu. Le New Hampshire, démocrate la dernière fois, va virer Romney. Colebrook ? Romney aussi. Marc ? Marc,

c’est Obama, j’en suis presque sûr. Vous voulez que je lui demande ? Marc ? Marc, je reprendrais bien un peu de tarte aux abricots, s’il vous plaît. LIVRE FREE OR... FRY — C’est l’histoire d’une dame du comté de Coös – le comté de Colebrook –, une dame qui aime bien Romney et qui aime bien aussi Clint Eastwood. Alors elle a mis dans son parterre une grande pancarte Romney-believe-in-America et, à côté de la pancarte, une chaise censée évoquer le sketch d’Eastwood parlant à une chaise vide à la convention républicaine l’été dernier. Bref, l’autre nuit, quelqu’un a enseveli la chaise sous une montagne de crottin de cheval. La madame était pas contente. Je me suis mis à rire. Le monsieur qui racontait l’histoire à son voisin s’est tourné vers moi: Ça vous fait rire ? Ben, c’est pas triste. C’était au resto Ray and Debbie, pour le petit-déjeuner. Patates rissolées, œufs, saucisses. Le pain est maison et la serveuse maternelle, comme il se doit. Est-ce que ça parle un peu d’élection, chez vous ? Ça parle plus de la chasse à l’orignal. Ça parle beaucoup de la Northern Pass. Vous n’êtes pas avec Hydro-Québec, toujours ? La Northern Pass Transmission est un projet

de ligne haute tension pour mener l’électricité d’Hydro-Québec à la Nouvelle-Angleterre, un projet de 1 milliard qui se heurte à une très vive opposition au New Hampshire. La moitié des citoyens ne veulent pas de ces pylônes de 180 pieds sur leurs montagnes. Cela se fera quand même, bien sûr. Un peu partout sur la route, des affiches tournent en dérision la devise de l’État. «Live free or die» est devenu «Live free or fry» ! Quelques pancartes sont plus directes encore, dont une à la boulangerie de Marc: Hydro Quebec stop bullying New Hampshire. Non, madame, je ne suis pas un ingénieur d’Hydro.

LA POLITIQUE — On est en train de construire à Colebrook une usine où l’on fabriquera des gants de plastique. Batre les Chinois dans le gant de plastique ? C’est pas si fou, paraît-il. Le dollar qui baisse, le yuan et les salaires chinois qui montent, et de plus en plus d’Américains qui réalisent que, au-delà du patriotisme, le label «made in America», c’est d’abord des jobs. Justement, ce qu’on reproche le plus à Obama, les jobs perdus, le chômage (8 %, 13 millions de chômeurs), c’est pourtant là-dessus qu’il s’est le plus battu et montré le plus créatif. Dans deux ans, quand la machine sera vraiment repartie, on oubliera qu’elle était arrêtée quand Obama a pris le pouvoir, en 2008, et que c’est lui qui l’a relancée.

Pour joindre notre chroniqueur: pfoglia@lapresse.ca



CHIC! MODE, BEAUTÉ, DESIGN ET TENDANCES DE LA SAISON

Un cahier tout en couleur à conserver ce samedi dans



Prochaines parutions: 17 novembre, 8 décembre, 22 décembre

Les cellulaires bientôt permis dans tous les hôpitaux

Les hôpitaux du Québec sont en train, tour à tour, de permettre à leurs patients de parler au téléphone cellulaire. Le Centre universitaire de santé McGill (CUSM) l’a annoncé officiellement hier, et l’utilisation du cellulaire est depuis peu autorisée dans les établissements du Centre hospitalier de l’Université de Montréal (CHUM).

Le cellulaire n’a jamais été bienvenu dans les hôpitaux canadiens sous prétexte qu’il peut créer une interférence avec l’équipement médical. En réalité, tout le personnel médical vous dira que c’était davantage en raison de la peur de l’impact des sonneries, des longues conversations, des voix fortes, voire de la prise de photos. — Sara Champagne

Déraillement mortel d’un train Recours collectif contre VIA Rail

TORONTO — La Cour supérieure de l’Ontario a donné son accord pour qu’une poursuite dans un cas de déraillement d’un train de VIA Rail qui a tué trois cheminots et blessé 45 personnes puisse procéder comme recours collectif. La poursuite, intentée contre VIA Rail et CN Rail, veut obtenir pour les plaignants une compensation pour des blessures, des dommages et une perte de revenus.

Le train voyageait à plus de 100 km/h lorsqu’il a déraillé à l’est de la gare d’Aldershot à Burlington, en Ontario, le 26 février. La limite de vitesse pour changer de rails à ce lieu était de 24 km/h et les enquêteurs ont affirmé que la vitesse aurait pu causer l’accident. Trois personnes bénéficiant d’un règlement à l’amiable ne feront pas partie du recours collectif. — La Presse Canadienne

Blackberry Le Pentagone rompt son contrat exclusif avec RIM

WASHINGTON — Le Pentagone a annoncé hier avoir rompu son contrat exclusif avec le fabricant des Blackberry, le canadien Research in Motion (RIM), et a appelé les concurrents de RIM, comme Apple, à lui proposer des téléphones multifonctions. Les douanes ont annoncé mercredi qu’elles lâchaient également le groupe RIM pour se tourner vers l’iPhone d’Apple. Le ministère de la Défense a toutefois précisé qu’il continuerait

à travailler avec des Blackberry et qu’«un grand nombre d’appareils RIM» seraient toujours utilisés par tout le personnel du Pentagone. Le lieutenant Damien Pickart, porte-parole du Pentagone a expliqué dans un courriel que son ministère souhaitait ouvrir le marché à de «multiples distributeurs» avec les mêmes «exigences strictes de sécurité». Cette nouvelle disposition sera d’abord expérimentée dans un service, a précisé cet officiel. — Agence France Presse

Droit de vote L’Argentine abaisse l’âge légal à 16 ans

BUENOS AIRES — La présidente de l’Argentine, Cristina Fernandez, a vanté hier la nouvelle loi qui abaisse l’âge de voter à 16 ans, une décision qui pourrait avoir une grande influence sur les élections parlementaires de l’année prochaine. La loi, approuvée mercredi soir, élargit «les droits des jeunes personnes afin qu’elles

puissent utiliser l’une des armes les plus importantes, soit l’expression de leurs opinions dans les bureaux de scrutin», a déclaré M^{me} Fernandez. Cela ajoute 1,4 million d’électeurs aux listes électorales, une hausse de 5 %. Le gouvernement déploie de grands efforts pour courtoiser ces électeurs. — Associated Press

OBAMA, ROMNEY ET... LES AUTRES

Qui sont les candidats à la présidence américaine ? Détrompez-vous, il n'y a pas que Barack Obama et Mitt Romney ! La semaine dernière, quatre des candidats de partis marginaux ont participé à un débat animé par Larry King et diffusé à la télé publique C-SPAN et sur l'internet. Qui sont-ils ? Peuvent-ils influencer le résultat du vote ? Notre correspondant Nicolas Bérubé fait le point.

NICOLAS BÉRUBÉ



Jill Stein PHOTO ASSOCIATED PRESS

JILL STEIN
GREEN PARTY

Nombre d'États où elle figure sur les bulletins de vote : **38**

Médecin originaire du Massachusetts, Jill Stein veut mettre la protection de l'environnement au cœur de sa présidence. « Il faut que la Maison-Blanche devienne la Maison-Verte », répète-t-elle. M^{me} Stein veut utiliser les ressources du gouvernement fédéral pour investir dans les énergies renouvelables. Elle compte financer le tout en sabrant le budget de la Défense, en augmentant l'impôt des contribuables les plus riches et en haussant l'impôt sur le gain en capital. Plusieurs Américains progressistes sont toujours en colère contre le Parti vert et son ex-chef Ralph Nader, qu'ils accusent d'avoir aidé George W. Bush à prendre le pouvoir à l'élection de 2000 en diluant le vote des démocrates, notamment en Floride.



Gary Johnson PHOTO THE NEW YORK TIMES

GARY JOHNSON
LIBERTARIAN PARTY

Nombre d'États où il figure sur les bulletins de vote : **48**

Le candidat libertaire Gary Johnson est issu des républicains. Ex-gouverneur du Nouveau-Mexique, M. Johnson a tenté, sans succès, de devenir candidat pour le Parti républicain en participant au processus des primaires, en 2011. Ses idées libertaires s'apparentent à celles de Ron Paul : il veut réduire la taille du gouvernement fédéral de près de 50 % et permettre davantage de libertés individuelles, dont la régularisation du statut des immigrés clandestins, la légalisation du mariage gai et de la prostitution. Cette année, des analystes estiment que M. Johnson pourrait jouer le rôle du « Ralph Nader de la droite » et attirer des votes qui seraient autrement allés à Mitt Romney, au Colorado ou au Nevada, notamment.



Rocky Anderson PHOTO THE NEW YORK TIMES

ROCKY ANDERSON
JUSTICE PARTY

Nombre d'États où il figure sur les bulletins de vote : **15**

Ancien maire de Salt Lake City, Rocky Anderson est difficile à étiqueter. Élevé dans la religion mormone, sans être lui-même mormon aujourd'hui, Anderson est un avocat qui se consacre aux droits de la personne. Il dénonce l'influence de l'argent et des grandes entreprises auprès des partis politiques. Il estime que les médias ne sont pas assez critiques envers les politiciens et estime que des enjeux importants comme les changements climatiques ne sont pas assez souvent abordés. « Durant les trois débats présidentiels, les mots "changements climatiques" n'ont jamais été prononcés, a-t-il dit dans une récente allocution. Pourtant, il s'agit de la plus grande crise que [les jeunes adultes] auront à affronter dans leur vie. »



Virgil Goode PHOTO ASSOCIATED PRESS

VIRGIL GOODE
CONSTITUTION PARTY

Nombre d'États où il figure sur les bulletins de vote : **24**

Originaire de la Virginie, État clé très convoité par Mitt Romney, Virgil Goode pourrait jouer les trouble-fête le soir du 6 novembre. Ancien élu démocrate à la Chambre des représentants, Virgil Goode est devenu républicain à la fin des années 90, au moment où le président Clinton était dans l'embarras à cause de l'affaire Monica Lewinsky. Aujourd'hui, Goode est contre l'avortement, contre le mariage gai et propose d'adopter des mesures sévères pour contrer l'immigration clandestine qui, selon lui, est l'une des causes des problèmes des États-Unis.

Publicité virale controversée

Lena Dunham et sa première fois avec Obama

SYLVIE ST-JACQUES

Emblème de la génération « millénaire », Lena Dunham, créatrice de la série *Girls*, utilise la métaphore sexuelle de la « première fois » pour inciter ses jeunes contemporaines à exercer leur droit de vote. Elle dit que la « première fois » devrait se passer avec « un gars qui se soucie de notre assurance maladie et de notre accès aux contraceptifs », concluant avec sa propre expérience initiatique. « Avant, j'étais une fille, maintenant, je suis une femme. J'ai voté pour Barack Obama. »

En fin de course présidentielle américaine, cette publicité du camp Obama est vertement critiquée, et pas seulement par le réseau Fox, qui l'a trouvée « de mauvais goût et déplacée ».

Élisabeth Vallet, chercheuse à la chaire Raoul-Dandurand de l'UQAM, perçoit l'arrivée de Lena Dunham comme une volonté démocrate de faire contraste avec la femme républicaine version Sarah Palin, c'est-à-dire « la *soccer mom*, qui ne pratique pas l'avortement ».

« On joue ici sur deux registres : ceux des femmes et



Lena Dunham PHOTO REUTERS

des jeunes. En 2008, les femmes ont majoritairement voté pour Obama. Mais les millénaires sont moins mobilisés qu'en 2008 », évalue la chercheuse, qui croit au potentiel « viral » de cette campagne hyper ciblée.

Diane Pacom, sociologue de l'Université d'Ottawa, regrette qu'en 2012, on instrumentalise ainsi les jeunes femmes et voit ici une « exploitation des jeunes presque éhontée », qui est le symptôme d'une fin

de campagne très serrée où chaque parti est obsédé par les sondages. « Cette vidéo peu subtile m'a heurtée par sa façon d'aller chercher de façon manipulatrice la dernière tranche de recrues qui arrive. Son petit côté paternaliste est insultant. »

En cette fin de campagne où le libre choix des femmes a été un enjeu majeur, Lena Dunham incitera-t-elle les « millénaires » à renoncer à leur virginité électorale ?

Le maire de New York appuie Barack Obama

Le maire de New York, Michael Bloomberg, indépendant, a créé la surprise hier en apportant son soutien au président démocrate Barack Obama et en saluant son engagement dans la lutte contre le réchauffement climatique. M. Bloomberg, qui était très courtisé par les deux candidats, s'était jusqu'à présent montré très critique à l'égard de l'un et de l'autre. Il avait dénoncé le ton de la campagne et estimé que tant M. Obama que son adversaire républicain Mitt Romney n'abordaient pas les problèmes de fond. Mais dans sa lettre intitulée *Bloomberg View*, à la lumière de l'ouragan *Sandy* qui a créé des dégâts considérables dans sa ville, il a estimé que M. Obama était celui qui saurait « diriger en matière de changement climatique ».

— AFP



Barack Obama PHOTO AP



À ne pas manquer

Une sélection de livres pour mieux comprendre la présidence de Barack Obama et la course à la Maison-Blanche. À lire dans le cahier Lecture, en page 6 des Arts.



La collection Automne/Hiver de Canada Goose est arrivée à la Boutique Claudia

Boutique Claudia
depuis 1975

150, rue Sainte-Catherine Ouest
Montréal (au complexe Desjardins)
514 282-0476

GÉRARD CASTONGUAY



DASIL



MARCEL FAVREAU



Rencontrez les artistes en toute simplicité le dimanche 4 novembre de 13 h à 16 h

EXPOSITION du 4 au 11 novembre 2012

Galerie d'art Richelieu



7903, rue Saint-Denis, Montréal
(514) 381-2247 crichelieu@bellnet.ca
Du mardi au dimanche, de 10 h à 17 h
Stationnement • Métro Jarry
www.galerierichelieu.com

DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Mario Girard > Directeur principal de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

La corruption comme culture



Le gouvernement Marois a déposé hier son projet de loi 1 sur les exigences éthiques imposées aux entreprises souhaitant avoir accès aux contrats publics. D'autres mesures suivront, a annoncé la première ministre dans son discours inaugural mercredi, dans le but de « briser la corruption ».

Il faudra éviter de nous reposer sur nos lauriers éthiques.

Le PQ s'attaque à ce grave problème avec la détermination propre à un nouveau gouvernement. Bravo! Cependant, n'oublions pas que les lois les plus sévères n'enrayeront le mal que pour un temps. Les corrupteurs imagineront des moyens de les contourner. Et ils trouveront des élus et des fonctionnaires à l'éthique élastique prêts à les aider.

« Devant la corruption, à partir de maintenant, ce sera tolérance zéro! » a déclaré M^{me} Marois. Le plus difficile sera de faire en sorte que cette attitude se répande et se maintienne partout dans le secteur public. Ce qu'ont décrit jusqu'ici les témoins devant la commission Charbonneau, c'est une culture de corruption qui

s'est installée au fil de nombreuses années. Les cadeaux aux fonctionnaires, des parties de golf aux bouteilles de vin, faisaient partie de la « culture d'entreprise » à la Ville de Montréal, selon l'ingénieur à la retraite Luc Leclerc. Il était facile ensuite de passer des bouteilles de vin aux enveloppes, des parties de golf aux voyages. « Tout le monde le savait », a expliqué M. Leclerc. Tout le monde se taisait. Plusieurs en profitaient.

Briser la culture de la corruption nécessite une affirmation forte et constante des exigences de l'éthique, des mesures facilitant la dénonciation et une vigilance de tous les instants. Il en est des corrupteurs comme des automobilistes adeptes de vitesse: ce n'est pas tant la sévérité des peines qui les dissuade que la probabilité de se faire prendre. Selon M. Leclerc, l'absence de normes claires et de vérification efficace a permis à la corruption de prendre de l'ampleur: « On se sent plus à l'aise quand on pense qu'il n'y a personne qui va passer en arrière. » Lorsque, en 2009, la Ville a publié un « guide de conduite » interdisant formellement à ses employés d'accepter des avantages, « ça a sonné la fin de la récréation ».

Il importe donc de mettre en place un système rigoureux et permanent de lutte à la corruption. Sous réserve d'un examen plus approfondi, le « registre des entreprises autorisées à contracter avec l'État », prévu par le projet de loi 1, est un outil très prometteur. Néanmoins, l'histoire enseigne qu'il faudra éviter de nous reposer sur nos lauriers éthiques.

Quand le fisc s'excite



La lutte contre le déficit pousse-t-elle Revenu Québec à des excès de zèle? Les plaintes se multiplient et elle rechigne à avouer ses torts, montre le rapport annuel de la protectrice du citoyen.

Pots-de-vin et autres jambons sont plus difficiles à retracer qu'il n'y paraît à la télé.

Imposition de revenus inexistants, saisie abusive dans un compte bancaire, refus de fournir les informations nécessaires à une contestation, intérêts indus: les cas traités donnent froid dans le dos. « Le Protecteur du citoyen a dû rappeler à plusieurs reprises à Revenu Québec la nécessité d'assurer un traitement juste, respectueux et diligent », lit-on dans le document publié hier.

Le bureau de Raymond Saint-Germain a reçu 160 plaintes fondées au sujet de Revenu Québec l'an dernier, 35 % de plus qu'il y a trois ans. Et ça continue. Non seulement le volume ne faiblit pas, mais il est de plus en plus difficile d'obtenir des règlements, nous dit-on. Pas rassurant. Comment un petit contribuable peut-il obtenir justice si le Protecteur lui-même a du mal à se faire entendre? Car c'est bien de cela qu'il s'agit ici, et non de fraude fiscale.

Au nombre de dossiers traités, il est normal que le percepteur de l'État commette des erreurs. Qu'il refuse de les

reconnaître et s'acharne sur d'honnêtes citoyens, par contre, est inacceptable.

Québec, on le sait, a passé une grosse commande à son Agence du revenu. En trois ans, les sommes à récupérer ont été augmentées à deux reprises. Le fisc doit trouver 3,5 milliards supplémentaires d'ici le printemps 2014, soit 75 % de plus que ce qui lui avait été demandé en 2009-2010. Bref, la machine doit tourner à plein régime. Mais comme le signalait le vérificateur général (VG) l'an dernier, elle tourne un peu carré.

Communications obscures, documents non transmis, informations manquantes: le VG a lui aussi découvert des procédures inéquitables envers des citoyens. Il a également décelé des lacunes qui privaient le fisc de sommes importantes.

L'Agence du revenu, comme tous les services publics pris en défaut dans de tels rapports, a accepté la plupart des recommandations. Gardons néanmoins l'œil ouvert.

Le ministre des Finances Nicolas Marceau a évoqué la possibilité d'intensifier encore la lutte à l'évasion fiscale pour renflouer les coffres de l'État. C'est toujours tentant. En particulier ces jours-ci, alors qu'on voit valser les millions de la corruption, nets d'impôt évidemment. Retrouver l'argent des pots-de-vin, fondations de maisons et autres jambons, cependant, est nettement moins facile qu'il n'y paraît à la télé. Si on demande à Revenu Québec de récupérer plus d'argent, elle le fera sans doute, mais pas forcément dans les meilleures poches.

« Assurer l'équité de traitement et le respect des droits des contribuables » et « maintenir un service de qualité [...] en faisant preuve de courtoisie à leur endroit » figurent depuis longtemps parmi les objectifs du Centre de perception fiscale. Il devrait en faire une priorité au lieu de se disperser dans de nouveaux projets.

LUC LECLERC:
“VITO EST UN EXCELLENT PARTENAIRE DE GOLF
AVEC UN BON SENS DE L’HUMOUR!”

DROITS RÉSERVÉS / serge.chapleau@lapresse.ca

LAPRESSE.CA/DEBATS

LE DÉBAT DU JOUR

L'héritage de René Lévesque

Quel a été le legs le plus important de René Lévesque à la société québécoise?

Lisez le point de vue, notamment, de Louis Bernard, Guy Ferland, Nestor Turcotte... et surtout, faites valoir le vôtre.

LA QUESTION DU JOUR

René Lévesque a-t-il été le plus grand premier ministre de l'histoire du Québec?

Oui, 60% Non, 33%
Je ne sais pas, 7%

À 19h, hier: 13 233 répondants

LE PRÉSIDENT OBAMA SERA-T-IL RÉÉLU?

LE BLOGUE DE L'ÉDITO par Jean-Pascal Beaupré

OPINION

Partie remise

Israël ne bombardera pas l'Iran... pour l'instant



Les Israéliens ne bombarderont pas les sites nucléaires iraniens, du moins pas pour l'instant. Le ministre de la Défense, Ehoud Barak, l'a confirmé lundi dans une entrevue publiée par un quotidien britannique. Pour autant, l'Iran reste toujours dans le viseur d'Israël.

Depuis des mois déjà, le gouvernement israélien laisse entendre qu'une intervention militaire contre l'Iran est imminente. Lors de son passage devant l'Assemblée générale de l'ONU le 27 septembre, le premier ministre Benyamin Nétanyahou a graphiquement illustré les craintes de son pays relativement au programme nucléaire iranien et exprimé sa volonté d'y faire face le plus rapidement possible. Brandissant le schéma d'une bombe artisanale devant les délégués, il a expliqué qu'il faudra absolument empêcher l'Iran d'atteindre un seuil critique d'enrichissement de son uranium. Il est allé jusqu'à tracer au feutre une ligne rouge à cet endroit du dessin. « Le temps presse, il est très tard », a-t-il averti. Cette rhétorique alarmiste a poussé l'hebdomadaire *Newsweek* à consacrer un dossier spécial à une simulation de guerre contre l'Iran.

Visiblement, le dirigeant israélien voulait ébranler la

communauté internationale et montrer la détermination de son pays à frapper l'Iran si le programme nucléaire n'était pas neutralisé par les sanctions économiques et l'action de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). C'était, d'une certaine façon, un spectacle, car ce que le monde ne savait pas – du moins ceux qui n'ont pas de moyens techniques et humains d'espionner l'Iran – c'est qu'Israël était bien au courant que les Iraniens avaient décidé cet été d'utiliser une bonne partie de leur uranium enrichi à des fins civiles, se privant ainsi de la possibilité d'amorcer immédiatement le processus de fabrication d'une bombe atomique.

Le report d'une attaque contre l'Iran ouvre un espace à la diplomatie.

Ehoud Barak a révélé cette information dans l'entrevue au *Daily Telegraph*. Téhéran est revenu sur ses ambitions de se doter de l'arme nucléaire, a dit le ministre, sinon Israël aurait agi. La décision iranienne « a permis d'envisager de repousser le moment de vérité de huit à dix mois », a-t-il déclaré.

Le report d'une attaque contre l'Iran ouvre donc un espace à la diplomatie, et celle-ci semble s'activer discrètement. Récemment, le *New York Times* a révélé que Washington et Téhéran avaient eu des contacts discrets. L'information a été rapidement démentie, mais tout laisse croire que la menace israélienne de bombardement

a commencé à faire réfléchir un leadership iranien en pleine transition. En effet, une intervention à l'été 2013 coïnciderait avec l'élection du nouveau président en Iran. Est-ce à dire que les Iraniens seraient prêts à négocier plus sérieusement leur programme nucléaire après des changements au plus haut niveau de l'État?

Le geste de Téhéran porte à croire à une certaine ouverture aux négociations. Pourtant, rien n'est moins certain. Le programme iranien a commencé bien avant l'accession au pouvoir en 2005 de l'actuel président Ahmadinejad. Son prédécesseur, le très réformiste et « libéral » Mohammad Khatami, avait la fibre diplomatique, mais son gouvernement continuait à investir massivement dans la construction d'installations nucléaires. C'est d'ailleurs sous son règne que l'AIEA a commencé à s'inquiéter des dérives militaires du programme et obtenu le renforcement des inspections.

Et il n'y a pas que les mollas qui tiennent obstinément au programme nucléaire. Le candidat de l'opposition à la présidentielle de 2009, aujourd'hui assigné à la résidence surveillée, Hossein Moussavi, a juré de le maintenir.

Ainsi, quel que soit le résultat de la présidentielle, tout indique que les Occidentaux se retrouveront devant de nouveaux interlocuteurs tout aussi déterminés à défendre ce programme. Ehoud Barak n'écarte pas la possibilité que la décision iranienne de cet été soit une manœuvre diplomatique pour gagner du temps. Si c'est vrai, alors le prochain été risque d'être très chaud.

À BIEN Y PENSER

Je me demande sur quelle planète vit la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec. Dans sa publicité à la télé, on voit une personne qui a des étourdissements et, sur le plan suivant, son gentil médecin est à la maison pour l'aider. Franchement! Cette semaine, quand je suis passé devant une clinique sans rendez-vous à 7 h 15, il y avait une file d'attente de 20 personnes dehors sous la pluie. Ma fille de 26 ans n'a même pas de médecin de famille, et sa fille non plus.

— Gilles Bouchard, Saint-Basile-le-Grand

DÉBATS

Partir du bon pied



ALAIN DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE
adubuc@lapresse.ca

Le gouvernement dirigé par Pauline Marois a choisi d'entreprendre sa première session parlementaire en mettant l'accent sur l'intégrité. Son premier projet de loi, sa loi 1 – qui a une valeur symbolique – porte sur l'intégrité des entreprises qui sollicitent des contrats publics.

Ce changement de priorité est bienvenu. Minoritaire, le gouvernement péquiste doit le plus possible concentrer ses énergies sur des enjeux consensuels. Face à l'ampleur des dérives révélées par la commission Charbonneau, les Québécois souhaitent certainement une intervention gouvernementale rapide.

En faisant de l'intégrité sa priorité, le gouvernement Marois marquera fort probablement des points dans l'opinion publique.

En faisant de l'intégrité sa priorité, le nouveau gouvernement est parti du bon pied. Il marquera fort probablement des points dans l'opinion publique, surtout contre ses adversaires libéraux, particulièrement vulnérables à cet égard, ce qui n'est pas à négliger, car dans un contexte de gouvernement minoritaire, tous les partis pensent à la prochaine élection.

Il fallait agir, parce que la loi 35, instaurée par le gouvernement Charest, comportait des failles. Elle retirait leur licence aux entrepreneurs associés à des actes criminels, mais elle pouvait être contournée par le jeu des prête-noms ou des filiales. Et c'est ainsi que des entrepreneurs douteux pouvaient encore décrocher des contrats publics sans qu'on puisse les en empêcher.

Le projet de loi 1 ne se limite pas à colmater ces failles. Il rame très large, en visant toutes les entreprises qui veulent faire affaire avec le gouvernement, et pas seulement celles de la construction. Il agit en outre en amont, plutôt qu'en aval, en exigeant des entreprises qu'elles obtiennent une autorisation pour transiger avec l'État, délivrée, après vérification, par l'agence de l'Autorité des marchés financiers, qui pourra compter sur l'appui de l'Unité permanente anticollusion. L'enquête pourra porter sur les dirigeants, les associés, les administrateurs, et l'autorisation pourra être refusée si l'entreprise manque d'intégrité.

L'idée est évidemment excellente. Mais le projet est colossal. Il impliquera la vérification assez complexe de dizaines de milliers d'entreprises, exigera une énorme bureaucratie, posera le risque de délais et d'erreurs administratives. Il manque donc beaucoup de détails pour que cette idée, conceptuellement intéressante, se transforme en bonne politique.

Il ne faut pas oublier que ce projet n'aborde qu'une partie de la problématique. Le Québec doit repenser la façon mécanique dont on attribue les appels d'offres aux plus bas soumissionnaires; on a besoin d'outils pour analyser les contrats. En outre, les derniers mois nous ont appris que plus on avance, plus on découvre de nouveaux stratagèmes, et plus on réalise que les outils pour les combattre étaient inadéquats.

On comprend que M^{me} Marois ait déclaré, dans son discours d'ouverture: «Nous devons agir sans attendre». La situation l'exigeait. Mais en agissant trop rapidement, on risque sans cesse d'être en retard sur la réalité.

Et cela force aussi à mettre l'accent sur des interventions symboliques, qui créent au mieux l'illusion que les choses sont sous contrôle, mais qui contribuent à introduire de la confusion. C'est le cas des mesures de renouveau démocratique que propose M^{me} Marois – élections à date fixe, limite de deux mandats, et plafonnement à 100\$ des contributions politiques – qu'elle lie très clairement aux questions d'intégrité.

Ces gestes peuvent contribuer à restaurer la confiance dans nos institutions politiques, mais ne seront pas d'une grande utilité pour nettoyer la construction ou civiliser l'octroi de contrats publics. Le plafonnement à 100\$ des contributions aux partis provinciaux n'aurait pas réduit d'une «piasse» le montant des ristournes, des pots-de-vin, des fausses factures qui ont gangrené les contrats à Montréal. Ne serait-ce que parce que le projet péquiste ne vise pas les partis municipaux.

Et l'exemple de notre voisin du sud est là pour nous rappeler que les élections à date fixe n'ont pas fait des États-Unis un modèle de probité politique.

Le vrai progressisme

Le gouvernement Marois entend développer l'économie en répondant aux besoins sociaux tout en créant des emplois



PIERRE PAQUETTE
Professeur d'économie au Collège de Maisonneuve, l'auteur a été député du Bloc québécois.

Dans son numéro du 13 octobre, la revue *The Economist* avait en couverture le titre « True Progressism ». La revue reconnaît que les inégalités sociales sont des obstacles au développement économique et appelle à une réforme radicale en faveur de l'égalité des chances tout en favorisant la croissance économique.

C'est exactement ce que la nouvelle première ministre du Québec, Pauline Marois, a présenté dans son discours d'ouverture de la 40^e législature de l'Assemblée nationale: du « vrai progressisme ».

Les propositions économiques dans son discours sont intimement liées aux énoncés sociaux qu'elle y a exposés. À titre d'exemple, que ce soit sur les questions de la petite enfance, de la santé, des aînés, de l'itinérance ou du loisir, le développement de services va répondre à la fois à des besoins sociaux et va créer des emplois.

La loi-cadre annoncée pour l'économie sociale par la première ministre devra nécessairement mettre en évidence cette réalité. Ce sont plusieurs milliers d'entreprises avec un chiffre d'affaires de plusieurs milliards de dollars qui composent ce secteur névralgique pour l'économie québécoise. Il était temps de le reconnaître.

Il fallait évidemment s'attendre à ce que l'intégrité soit le thème central de ce discours étant donné ce qui se passe à la commission Charbonneau. La deuxième priorité, à l'évidence, est la prospérité, comme le démontre la précision des annonces dans ce domaine.

Le plan de match est clair: revenir à l'équilibre budgétaire, mobiliser les investissements privés en créant un groupe d'action ministériel, mettre sur pied une stratégie industrielle pour les transports, réinvestir dans la recherche et le développement, soutenir notre souveraineté alimentaire et l'économie sociale et diversifier nos marchés pour améliorer nos exportations nettes tout en réduisant notre dépendance au pétrole étranger.



PHOTO REUTERS

La première ministre Pauline Marois lors du discours d'ouverture de la 40^e législature de l'Assemblée nationale, avant-hier.

Tous les éléments de cette stratégie méritent d'être débattus, mais je m'arrêterai à deux. Le premier, qui me semble primordial, c'est celui de la politique du transport. Comme le mentionnait M^{me} Marois, le Québec

Le nouveau gouvernement a un ordre du jour économique à la hauteur des espoirs des Québécois. Les partis de l'opposition seraient bien mal venus de le défaire lors du vote de confiance sur ce discours.

ne fabrique pas d'automobiles, mais des trains, des métros et des autobus. On sait que le fédéral a aboli son soutien en limitant le programme Partenariat technologique Canada au secteur de l'aéronautique et de la défense. Il faudra donc que le

gouvernement du Québec s'assure que le fédéral investisse dans cette stratégie. Après tout, nous payons des impôts à Ottawa.

Deuxième élément: tous les pays industrialisés sauf le Canada préparent l'après-pétrole. Le Québec est bien positionné pour cela. Il n'y a que deux endroits au sein de l'OCDE où le pétrole n'est pas la première source d'énergie: la Norvège et le Québec. Le Québec peut développer son potentiel hydroélectrique qui demeure important. Il peut également développer de nouvelles sources d'énergies propres et renouvelables et il doit se doter d'une stratégie de réduction de sa dépendance au pétrole.

Dans ce contexte, est-il vraiment intéressant de s'ouvrir à l'exploitation d'un pétrole québécois? Je pose la question sans dogmatisme. J'attends d'être convaincu.

Pour le reste, le nouveau gouvernement a un ordre du jour économique à la hauteur des espoirs des Québécois. Les partis de l'opposition seraient bien mal venus de le défaire lors du vote de confiance sur ce discours.

Merci à la concurrence fiscale

Le Québec ne peut se permettre de hausser les impôts des contribuables sans tenir compte des provinces et des États voisins

MICHEL KELLY-GAGNON
ET MARIE-JOSÉE LOISELLE

Les auteurs sont respectivement président-directeur général et chercheuse associée à l'Institut économique de Montréal.

Lancaster et Hawkesbury sont deux petites villes non loin de Montréal, mais situés néanmoins en Ontario. Les projets du gouvernement du Parti québécois d'augmenter les impôts sur les revenus élevés, les gains en capital et les dividendes y ont déclenché ce que *La Presse* a décrit comme une «frénésie immobilière», alimentée par ceux qui souhaitent quitter le Québec pour une société à la fiscalité plus clément.

Le gouvernement a dû partiellement reculer. La nouvelle proposition du ministre des Finances, Nicolas Marceau, ferait passer le taux d'impôt maximal combiné (fédéral et provincial) à 49,97%, un peu plus que le taux maximum de 49,53% prévu l'an prochain en Ontario, alors que les mesures initiales correspondaient à un taux combiné de 55,22%. Les hausses d'impôt sur les gains en capital et les dividendes ont également été abandonnées.

Dans le débat que le Québec vient de vivre sur le sujet, la notion de compétitivité fiscale de la Belle Province par rapport à ses voisins a été centrale.

Outre la nouvelle sur Lancaster, les journaux ont illustré d'autres symptômes de la compétition fiscale: les maisons de Westmount ne se vendaient plus, des entrepreneurs allaient souffrir «d'oppression fiscale», les bureaux de fiscalistes étaient débordés

d'appels, etc. La concurrence fiscale des autres provinces et États permet aux contribuables d'échapper à une fiscalité trop lourde, et ses conséquences bien documentées expliquent le recul du gouvernement.

Une étude de l'Institut C.D. Howe au début des années 2000 sur la concurrence fiscale au Canada démontre que les provinces qui abaissent leur taux marginal de taxation pour les particuliers réussissent à attirer et retenir davantage les individus dont le revenu est élevé. L'inverse est donc aussi vrai pour les provinces au fardeau fiscal élevé.

Le Québec demeure le gouvernement qui impose le plus lourd fardeau fiscal en Amérique du Nord et on ne se dirige pas vers une meilleure compétitivité à ce niveau.

À la suite d'une étude portant sur 300 régions métropolitaines aux États-Unis entre 1969 et 2006, deux chercheurs à l'Université de Stanford en Californie font aussi remarquer que la compétition fiscale entre entités administratives est un déterminant majeur de la croissance des salaires. Selon un récent rapport du Manhattan Institute, cette concurrence fiscale joue justement un rôle important dans la perte moyenne

de 225 000 habitants par année en Californie depuis 10 ans.

Bien que les travailleurs à hauts revenus soient plus mobiles, certains retraités s'exilent aussi, et pas seulement les Québécois vivant en Floride. Des retraités français partent vers l'Asie du Sud-Est par exemple, afin de tirer le maximum de leurs pensions grâce au coût de la vie abordable et aux faibles taxes locales.

Au Québec, le solde migratoire interprovincial est négatif depuis les 50 dernières années. La proportion des contribuables dont les revenus sont supérieurs à 100 000\$ est deux fois plus importante en Ontario qu'ici. Parmi les 16 000 immigrants investisseurs arrivés au Québec entre 1998 et 2007, seulement le quart y vit encore, alors que les autres poursuivent leur chemin vers d'autres provinces. Certes, la lourde fiscalité québécoise n'est pas le seul facteur expliquant cette situation. Convenons toutefois que ce n'est pas un élément faisant du Québec une destination de choix pour les hauts salariés et les investisseurs.

Le Québec demeure le gouvernement qui impose le plus lourd fardeau fiscal aux particuliers en Amérique du Nord et on ne se dirige pas vers une meilleure compétitivité à ce niveau. Toutefois, la preuve est faite qu'au Québec comme ailleurs, on ne peut pas toujours hausser les impôts sans considérer les États et les provinces qui nous entourent. Le recul du ministre Marceau démontre que c'est bien la concurrence fiscale qui nous protège d'une taxation plus lourde.

Les autres tricheurs aussi!

Il ne faut pas enquêter que sur l'industrie de la construction



PIERRE-MARIE TROTTIER
L'auteur est un ingénieur retraité de Verdun.

La commission Charbonneau vient à peine de commencer ses audiences et n'a encore exposé qu'une infime portion des problèmes de corruption dans les marchés de travaux publics accordés par une petite partie des municipalités de la région métropolitaine. Elle a quand même déjà réussi à démontrer les magouilles de quelques entrepreneurs et le comportement véreux de certains fonctionnaires et politiciens. Il reste des mois d'audiences à venir. Si le rythme et l'importance des révélations se poursuivent, le volume des crimes et malversations qu'on nous exposera sera énorme.

Le mandat global de la Commission ne concerne pourtant que les marchés gouvernementaux de construction au Québec. Rien d'autre. Au terme de son enquête, nous n'en saurons pas plus long sur la corruption et la collusion qui pourraient exister dans des secteurs économiques où l'argent coule aussi à flots, comme la santé, l'éducation, la restauration, l'hôtellerie, les mines, le transport, et les services financiers. Il nous restera à imaginer ce qui s'y passe.

Imaginer ce qui s'y passe, en sachant que tout y est comme dans le secteur de la construction, que seules l'échelle et une partie des acteurs changent. Parce que le Québec sait. Depuis



Le coût en sera élevé, mais les économies qu'on retirera de l'assainissement nous laisseront, à n'en pas douter, un profit net.

PHOTO PHOTOS.COM

longtemps, chacun connaît une partie du problème, est témoin de facettes de la corruption à des degrés divers, dans différents secteurs de l'économie. Depuis longtemps, chacun entend l'autre raconter sa version, à mots couverts bien sûr. Mais chacun sait, sans besoin des preuves amassées par une commission d'enquête ou la police pour étayer sa conviction.

Et le Québec crie vengeance, on l'entend sur les tribunes comme dans les conversations privées. On veut châtier les coupables.

Devrons-nous nous contenter de punir seulement quelques acteurs du secteur de la construction: entrepreneurs,

fonctionnaires, surveillants de travaux et dirigeants syndicaux? Leur ajouter, pour rendre l'exercice plus crédible, quelques politiciens et organisateurs politiques?

On sait pourtant bien qu'on n'obtiendra qu'un demi-succès si on compte sur la seule valeur exemplaire de la condamnation de quelques individus, reliés à un seul secteur économique, pour policer l'ensemble de l'économie, les syndicats, la fonction publique et la politique. Le demi-succès est souvent synonyme d'échec dans le temps, et la situation qu'on avait voulu éliminer se perpétuera, s'amplifiera même.

Nous ne pouvons tout simplement pas nous contenter

d'un simulacre d'assainissement à ce moment de notre histoire.

Il faut enquêter sur les autres secteurs économiques susceptibles de corruption et punir les tricheurs des autres secteurs aussi. C'est le rôle de la police, à qui on doit donner les instruments nécessaires. Le coût en sera élevé, mais les économies qu'on retirera de l'assainissement nous laisseront, à n'en pas douter, un profit net. Profit qui sera augmenté de toutes les sommes qu'on pourra récupérer des tricheurs par le biais, entre autres, de l'impôt sur le revenu.

Il faut mettre en place des méthodes qui empêcheront la mafia de réinvestir les profits

de ses activités criminelles dans des activités légales, l'empêchant ainsi de devenir puissante et respectable.

Il faut réfléchir aux raisons qui ont amené les politiciens et les partis politiques à se corrompre aussi aisément et profondément sans que jamais un observateur ne sonne l'alarme. Une analyse du problème, faite à la lueur de comparaisons avec d'autres démocraties du bloc occidental, suggère des éléments générateurs de corruption: présence de permanents influents dans les partis politiques, coût faramineux des campagnes politiques, existence de professionnels de la politique qui y font l'essentiel de leur carrière, trop grande proximité des pouvoirs exécutif et législatif, rémunération insuffisante des élus qui gèrent des responsabilités écrasantes et des budgets immenses.

Le Québec vit une période propice à des réflexions profondes. Nous nous sommes donné un gouvernement minoritaire assez impuissant pour ne nécessiter que peu de surveillance. Les partis marginaux que sont encore la Coalition avenir Québec et Québec solidaire rassemblent des forces ouvertes au changement. Un certain renouveau se pointe au Parti libéral. Les failles qu'on découvre dans les systèmes de notre démocratie interpellent l'opinion publique.

Profitions de cette période pour rechercher et mettre en place des solutions à long terme aux problèmes de corruption et de gouvernance que nous vivons.

RÉPLIQUE

L'alarme sonnée à plusieurs reprises

Depuis 2004, nous avons produit plus de 25 rapports sur l'octroi et la gestion des contrats à la Ville de Montréal

JACQUES BERGERON, ROBERT DUQUETTE ET SERGE VAILLANCOURT

Les auteurs sont le vérificateur général de la Ville de Montréal et ses deux adjoints. Ils réagissent à l'opinion intitulée «Où étaient les vérificateurs généraux?», publiée lundi dernier.

Nous tenons à nuancer certaines affirmations émises dans la lettre des professeurs Bertrand Malsch, Danielle Morin et Marie-Soleil Tremblay à la lumière du contexte propre à la fonction du vérificateur général de la Ville de Montréal.

Le mandat conféré aux vérificateurs généraux municipaux en vertu de la Loi sur les cités et villes est de soutenir le conseil municipal dans ses responsabilités de gouverner par le moyen de sa vérification des affaires et comptes de la municipalité. Cette vérification comporte notamment la mesure dans laquelle les ressources sont gérées par l'administration en conformité avec les lois et les règlements ainsi qu'un souci d'économie, d'efficacité et d'efficacité.

Le vérificateur général de la Ville de Montréal a-t-il sonné l'alarme en ce qui a trait plus spécifiquement au

processus d'octroi et de gestion des contrats relatifs aux travaux de construction? À maintes reprises. Nous avons produit, depuis 2004, plus de 25 rapports de vérification qui touchaient l'octroi et la gestion des contrats. Nous avons également, à quelques reprises, transmis le fruit de nos travaux aux autorités policières, dont à titre d'exemple le dossier du projet Faubourg Contrecoeur.

Lorsque nous confirmons la mise en application de nos recommandations à la suite de la découverte de lacunes, notre cycle de vérification prend fin. Si, par la suite, il y avait récurrence des lacunes, nous ne pourrions pas détecter cette situation.

Par ailleurs, nous ne pouvons passer sous silence, en lien avec les allégations faites à la commission Charbonneau sur le processus d'octroi et de gestion de contrats à la Ville de Montréal, que lorsque nous confirmons la mise en application de nos recommandations à la suite de la découverte de lacunes, notre cycle de

vérification prend fin compte tenu de notre mandat. Si, par la suite, pour différentes raisons, il y avait récurrence des dites lacunes, nous ne pourrions pas détecter cette situation.

De plus, si une personne décide sciemment, une fois la recommandation mise en place, de la contourner, il nous serait également difficile de découvrir cette situation. En outre, rappelons que le vérificateur général n'a qu'un

application. Nous ne disons pas que toutes ces recommandations concernent nécessairement les allégations faites à la commission Charbonneau, mais cette situation démontre les limites des travaux du vérificateur général.

Nous n'avons pas, à titre de vérificateur général, la capacité et la latitude, comme l'affirment les auteurs, de faire «toute la lumière sur la gestion illégale et inefficace des fonds publics dans le domaine de la construction». La portée de notre travail et de nos conclusions est limitée par quatre facteurs majeurs.

– Le vérificateur général n'a pas les pouvoirs d'enquête des autorités policières.

– Contrairement à la commission Charbonneau, qui a le pouvoir de contraindre des personnes appartenant à des organisations diverses à venir témoigner à sa tribune, le pouvoir du vérificateur général de la Ville de Montréal se limite à exiger de tout employé de la Ville de lui fournir les informations nécessaires à son travail. Il n'a pas légalement l'autorité nécessaire d'exiger des informations d'élus ou de tiers ainsi que de les contraindre à s'expliquer.

– Une limite inhérente au contrôle interne dans une organisation est la présence de collusion, qu'elle soit interne ou externe. Dans la mesure où deux personnes ou plus décident de comploter pour commettre une fraude ou une malversation, il devient difficile, voire impossible, pour un vérificateur de détecter les stratagèmes utilisés, qui peuvent comprendre la falsification de documents ou la négligence volontaire.

– Les ressources financières allouées au vérificateur général sont limitées et fixées par la loi.

Nous sommes convaincus que la vérification indépendante des comptes et affaires de la Ville, telle qu'elle est pratiquée par le Bureau du vérificateur général de Montréal, demeure un moyen important pour s'assurer de la saine gestion des deniers publics. Cependant, en raison des contraintes évoquées précédemment, il serait illusoire d'espérer que le vérificateur général puisse détecter toutes les menaces de fraude et de corruption pouvant survenir dans une grande ville comme Montréal. Nous n'avons ni les pouvoirs ni les ressources d'une commission d'enquête et des autorités policières.

HAÏTI FRAPPÉ PAR SANDY

L'aide se fait toujours attendre



GABRIELLE DUCHAINE
ENVOYÉE SPÉCIALE
HAÏTI

LES CAYES — Sur la route qui relie Port-au-Prince et Les Cayes, au sud d'Haïti, des hommes s'acharnent avec leurs pelles et leurs pioches sur un amoncellement de roches qui bloque la voie. Des mètres et des mètres de débris entraînés par l'eau d'une des nombreuses rivières qui ont débordé durant le passage de l'ouragan *Sandy* et qui sèchent maintenant sous un soleil de plomb.

« On n'a pas le choix de prendre les choses en main. Sinon, cette route ne sera jamais déblayée », rage un homme, ruisselant de sueur. Ses camarades et lui, pourtant de simples citoyens, en ont eu assez d'attendre que les autorités bougent.

Une semaine après la tempête, qui a laissé plus de victimes en Haïti – 58 morts et 20 disparus – que n'importe où ailleurs, et même si l'état d'urgence a été décrété mardi soir, l'aide se fait toujours attendre sur la côte sud de l'île.

Presque trois ans après le tremblement de terre dont les cicatrices sont toujours visibles partout, voilà que les mêmes maisons et les mêmes routes sont cette fois inondées. Le



Depuis l'ouragan *Sandy*, l'hôpital des Cayes reçoit des dizaines et des dizaines de malades du choléra.

long de la route principale qui traverse le pays, on voit des champs entiers de bananes et de haricots entièrement ravagés. Des centaines de têtes de bétail ont disparu avec la tempête.

Et maintenant que l'eau s'est retirée, la maladie et l'itinérance guettent les sinistrés.

Le choléra

Aux Cayes, une des villes les plus touchées par *Sandy*, la moitié de l'hôpital et une partie de la prison ont été inondées vendredi dernier. Il a fallu évacuer plus de 50 malades et femmes en

couches. « On ne s'attendait pas à ce que ça frappe aussi fort », convient le directeur de l'établissement, le D^r Joseph Yves Domercant. « Tout ça, c'était dans l'eau », dit-il en montrant deux édifices blancs au plafond bas qui servent aux services de maternité et de médecine interne. « Évidemment, on a eu beaucoup d'infiltration dans les murs. Il a fallu tout décontaminer. » Encore une fois, ce n'est pas l'État qui a aidé, mais un groupe de scientologues. Le hall d'entrée de la pédiatrie est encore aujourd'hui couvert d'un

liquide visqueux dans lequel patients et médecins sont forcés de marcher.

Mais ce n'est pas ce qui inquiète le D^r Domercant. Depuis l'ouragan, il reçoit des dizaines et des dizaines de malades du choléra. « On a toujours une augmentation durant la saison des pluies, mais c'est pire que jamais depuis la tempête », dit-il.

Derrière lui, ils sont plus de 20 couchés dans des lits de fortune sous deux tentes de plastique fournies par l'ONU. Un trou a été fait dans les lits au niveau

des fesses et un bol placé en dessous pour qu'ils puissent se soulager. L'odeur sous la toile est infecte. Dehors, deux infirmières en blouse blanche surveillent attentivement leurs patients. « Je m'attends à en recevoir encore beaucoup », soupire le directeur.

De l'eau par-dessus les fenêtres

Au plus fort de l'ouragan, les flots ont englouti des quartiers complets de la ville, mais aussi des cantons de Leogane et de Miraguan, notamment. Dans certaines maisons, la crue est montée par-dessus les fenêtres du rez-de-chaussée. Des abris de fortune datant du séisme ont été complètement détruits, et ont emporté avec eux le peu que les familles avaient réussi à sauver lorsque la terre a tremblé. Une semaine plus tard, la crue a baissé, mais ses traces brunâtres et puantes sont visibles partout. Ici, une pile de déchets dans lesquels fouillent quelques chiens, là, une jeep embourbée. À Miraguan, la route est toujours couverte d'eau. Des conducteurs se risquent à passer, d'autres préfèrent rebrousser chemin. Pourtant, aucune trace des autorités.

Au bord des cours d'eau, c'est le grand nettoyage. Les galets sont couverts de vêtements que les femmes mettent à sécher après les avoir savonnés du mieux qu'elles pouvaient. « C'était plein de vase. Ça sentait mauvais. La crasse, quoi », dit une jeune mère de famille, un bébé accroché à la hanche.



PHOTO STAN HONDA, AFP
Dans le quartier East Village, des débrouillards offrent la possibilité de recharger gratuitement les téléphones cellulaires, grâce à de l'énergie générée par le pédalage sur une bicyclette.

Une portion de New York sera sans électricité pendant encore au moins 10 jours

AGENCE FRANCE-PRESSE

NEW YORK — Une partie de l'agglomération new-yorkaise sera sans courant jusqu'au 11 novembre, voire plus, a annoncé hier Con Edison, le principal fournisseur d'électricité local, même si une grande partie de la ville, y compris Manhattan, devrait retrouver de l'électricité demain.

« La majorité des clients desservis par des lignes électriques aériennes auront le courant rétabli d'ici le 11 novembre, mais cela pourrait prendre une semaine de plus pour les clients restants », a indiqué une porte-parole de l'entreprise.

Une autre représentante a précisé que toute l'île de Manhattan et une partie du district de Brooklyn, qui sont desservies par des lignes souterraines, devraient voir leur courant être rétabli d'ici samedi.

Les milliers d'autres clients, situés dans le Bronx, Queens, Staten Island, et ailleurs, qui sont desservis par des lignes aériennes, retrouveront le courant progressivement jusqu'au 11 novembre, pour la plupart. Certains abonnés moins chanceux pourraient devoir attendre une semaine supplémentaire.

Au total, 900 000 foyers se sont retrouvés sans électricité à New York et dans la région voisine de Westchester County lorsque l'ouragan *Sandy* a touché terre, lundi soir.

En date d'hier, les équipes de Con Edison avaient réussi à rétablir le courant chez 250 000 clients, a indiqué la société.

Ces clients sont desservis soit par des pylônes, soit

par des lignes souterraines, comme c'est le cas du sud de Manhattan.

Les techniciens de l'entreprise auraient découvert plus de 100 000 fils électriques décrochés par les vents violents ou par des chutes d'arbres. Ils ont aussi été retardés dans leurs interventions par les inondations qui ont bloqué certaines routes.

Cette opération pour rétablir le courant est « la plus importante menée dans l'histoire de Con Edison », a souligné l'entreprise.

Outre ses équipes qui sont mobilisées depuis lundi, le fournisseur a aussi fait appel à plus de 1600 entreprises pour l'envoi de spécialistes.

« DÉGÂTS SANS PRÉCÉDENT » AU SIÈGE DE L'ONU

Sandy a causé des dégâts importants au siège des Nations unies, situé à New York. L'ouragan a provoqué un incendie et une importante inondation au sous-sol du bâtiment, qui a été rouvert hier après trois jours de fermeture.

« Cet épisode climatique extrême a provoqué des dégâts sans précédent aux locaux de l'ONU », a indiqué Yukio Takasu, secrétaire général adjoint à la gestion. Mercredi, les ambassadeurs des 15 pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont dû s'installer dans des locaux provisoires pour tenir une réunion d'urgence consacrée au renouvellement du mandat de la Force de l'Union africaine en Somalie.

— Agence France-Presse

RENCONTRES LA PRESSE

MARDI 20 NOVEMBRE

CINÉMA : PLAIRE AU QUÉBEC OU RAYONNER À L'ÉTRANGER?

NATHALIE PETROWSKI,
CHRONIQUEUSE À LA PRESSE,
REÇOIT LES RÉALISATEURS :

XAVIER DOLAN

LUC DIONNE

PHILIPPE FALARDEAU

MICHELINE LANCTÔT

DATE

LE MARDI 20 NOVEMBRE 2012

HEURE

19 H 30 OUVERTURE DES PORTES À 18 H 30

ENDROIT

L'ASTRAL
305, RUE SAINTE-CATHERINE O., MONTRÉAL, MÉTRO PLACE-DES-ARTS

20\$
plus frais

BILLETS DISPONIBLES À :
Billetterie de L'Astral • Comptoirs Ticketmaster
Par téléphone au 1 855 790-1245
En ligne au www.ticketmaster.ca
Admission générale

ALVÉOL^{MD}

UN TRÉSOR UNIQUE AU MONDE



Ce qui distingue un être ou un produit de beauté d'un autre tient souvent à peu de chose, parfois un seul élément tout à fait remarquable. Ce qui rend cette crème exceptionnelle, en plus de tous les ingrédients de qualité qui la composent, c'est la présence du pollen ancien enfilé dans les alvéoles, qui sert à nourrir les jeunes abeilles et à en faire des ouvrières de qualité. La crème **Alvéol** recèle aussi d'innombrables molécules florales.

Alvéol contient tout ce dont votre peau a un constant besoin pour s'hydrater, se protéger et s'offrir une véritable cure.

Plusieurs chercheurs ont étudié l'activité cosmétologique de la gelée royale. Grâce à ses acides aminés, ses vitamines du groupe B et ses hormones, la gelée royale ravive l'épiderme, et atténue l'apparence des inégalités de pigmentation. La crème **Alvéol** pour le visage contient six ingrédients du mas des abeilles : la gelée royale, le pain d'abeille, le pollen, la propolis, la cire, le miel d'oranger. Oui, six ingrédients, les six facettes de l'**Alvéol**, l'hexagone prodigieux du monde des abeilles.

Ingrédients INCI déposés aux autorités gouvernementales sous **Alvéol^{MD}**.

Achetez
une crème Alvéol et
recevez une deuxième
GRATUITEMENT



En vigueur du samedi 3
au mardi 6 novembre 2012*



www.bio-actif.com

Disponible aux endroits suivants:

Espace Santé Beauté Johanne Verdon 1278, rue Jean-Talon Est, Montréal 514 279-3709	Boutique Luc Mathieu 227, rue Principale ouest, Magog 819 868-3368
Espace Santé Beauté Johanne Verdon 2750, Chemin Ste-Foy, bur. 109, QC 418 656-1266	Espace Santé Beauté Johanne Verdon Galeries Rive-Nord 100, boulevard Brien, Repentigny 450 657-2032
Vitavie au naturel 5455, boul. des Forges, Trois-Rivières Commandes postales : 819 378-7777 Ligne sans frais : 1 877 511-3368	Boutique Luc Mathieu 104, route du Président-Kennedy, Lévis 418 833-5933
Espace Santé Beauté Johanne Verdon 1600, Le Corbusier (Centre Laval) 450 688-5455	Vitavie au naturel 3333, du Carrefour Promenade, Beauport 418-667-0070
Boutique Luc Mathieu 2622, rue King Ouest À l'arrière de l'édifice 2630 Sherbrooke 819 823-3322	Ferti 2000 Commandes postales Tél. : 514 272-1365 Ligne extérieure : 1 800 272-1365
Espace Santé Beauté Johanne Verdon 341-A, boul. St-Joseph, Gatineau 819 770-3645	Lundi au vendredi : 9h à 17h Samedi et dimanche : 8h30 à 17h
Néo-Santé 495, rue St-Georges, St-Jérôme 450-436-5548	Santé en direct Ligne ouverte avec Johanne Verdon sur les ondes de CJLV 1570 AM samedi et dimanche de 8h à 11h 450-680-1570 1-866-895-3142
Espace Santé Beauté Johanne Verdon 127-A, boul. Des Promenades, St-Bruno 450 653-6009	

MONDE

MASSACRE DE KILWA

Revers canadien pour des victimes congolaises

ISABELLE HACHEY

Le dernier espoir des victimes d'un massacre perpétré aux confins de la République démocratique du Congo (RDC) s'est envolé hier, quand la Cour suprême du Canada a refusé d'entendre leur cause.

Les proches des victimes accusaient Anvil Mining, société minière autrefois établie à Montréal, de s'être rendue complice de crimes de guerre.

L'entreprise avait fourni une aide logistique aux soldats congolais qui ont durement réprimé une révolte dans la petite ville de Kilwa, en octobre 2004. Le massacre avait fait plus de 70 morts.

Depuis, les habitants de Kilwa se sont battus pour obtenir justice. La Cour suprême vient mettre un terme à leur lutte.

« C'était leur dernier espoir. C'est une extrême déception pour eux, et les entreprises minières doivent être assez réconfortées », déplore leur avocat, Philippe Trudel.

En avril 2011, la Cour supérieure du Québec avait accepté d'entendre la requête des victimes, ce qui avait ouvert la porte à un possible recours collectif.

Ce jugement avait donné espoir aux organismes qui se battent contre l'impunité relative dont jouissent un grand nombre d'entreprises étrangères dans les pays du tiers-monde.

En janvier 2012, la Cour d'appel du Québec a invalidé ce jugement. Un tribunal québécois n'était pas le forum approprié pour entendre la cause puisque les événements ont eu lieu en RDC en octobre 2004 – plus de six mois avant que la mine n'ouvre un bureau à la Place Ville-Marie de Montréal.

Auparavant, le siège social d'Anvil Mining était situé à Perth, en Australie.

« C'était leur dernier espoir. C'est une extrême déception pour eux, et les entreprises minières doivent être assez réconfortées. »

— Philippe Trudel, avocat

Là-bas aussi, les victimes de Kilwa ont tenté d'obtenir justice devant les tribunaux, sans succès. Tout comme en RDC, où un procès militaire, transformé en simulacre de justice, a mené à l'acquiescement de tous les accusés.

Les victimes risquent d'avoir encore plus de mal à obtenir réparation maintenant que la mine a changé de propriétaires: en février 2012, Anvil Mining a été rachetée par la société chinoise MinMetals Resources pour 1,3 milliard de dollars.



PHOTO ASSOCIATED PRESS

Le président russe Vladimir Poutine aurait aggravé une vieille blessure à la colonne vertébrale lors d'un vol en deltaplane, au début de septembre.

RUSSIE

Les rumeurs sur la santé de Poutine vont bon train

STUART WILLIAMS
AGENCE FRANCE-PRESSE

MOSCOU — Les rumeurs vont bon train en Russie sur la santé de Vladimir Poutine, qui a reporté toutes ses visites à l'étranger ces dernières semaines et ne quitte guère sa résidence près de Moscou, apparemment en raison d'une aggravation d'une ancienne blessure à la colonne vertébrale.

Le président russe, qui entretient depuis des années une image d'homme fort et sportif, souffre d'une « ancienne blessure » à la colonne vertébrale « qui s'est aggravée après un vol en deltaplane » en Sibérie début septembre, a affirmé hier le quotidien russe *Vedomosti* citant des sources proches du Kremlin.

« Le président suit actuellement un traitement prophylactique et les médecins lui recommandent de renoncer à

tous les vols qui sont mauvais pour sa colonne vertébrale », a déclaré l'une de ces sources, citée par le journal.

M. Poutine, qui faisait d'habitude de deux à quatre déplacements par mois en Russie et plusieurs visites à l'étranger, a annulé en octobre un voyage en Sibérie où il devait inaugurer un important gisement de gaz, Bovanenkovskoïe, dans la péninsule de Iamal, selon un responsable d'une société d'hydrocarbures cité par *Vedomosti*.

Depuis début octobre, M. Poutine a fait également une « pause dans ses visites à l'étranger », souligne le journal.

Dmitri Peskov, le porte-parole de M. Poutine, a confirmé que le président souffrait d'une légère blessure sportive, après que l'homme fort de Russie eut été vu boitant lors d'un sommet des pays d'Asie-Pacifique à Vladivostok en septembre.

Grèce Le journaliste qui avait dénoncé l'évasion fiscale acquitté

La justice grecque a acquitté hier le journaliste poursuivi pour avoir publié une liste de détenteurs présumés de comptes en Suisse, au terme d'une audience marathon de 12 heures qui s'est transformée en procès de l'évasion fiscale et en défense de la liberté d'expression.

Le journaliste Costas Vaxevas, 46 ans, était accusé de violation des données personnelles et risquait jusqu'à trois ans de prison pour avoir publié une liste de

2059 noms d'individus, tirée de données provenant selon lui de la Banque HSBC en Suisse. La juge Malia Volika, présidente de la Cour, a proclamé « l'innocence » de M. Vaxevas en rejetant toutes les objections, alors que le procureur avait réclamé sa condamnation.

« Je vous remercie beaucoup, madame la juge », a déclaré le journaliste dans une salve d'applaudissements des personnes présentes. — AFP